

LA PRESSE



EXCLUSIF

RÈGLEMENTS À L'AMIABLE
ENTRE LE MTQ
ET DES ENTREPRENEURS

60 MILLIONS EN « EXTRAS » DEPUIS 2004

PAGE A8

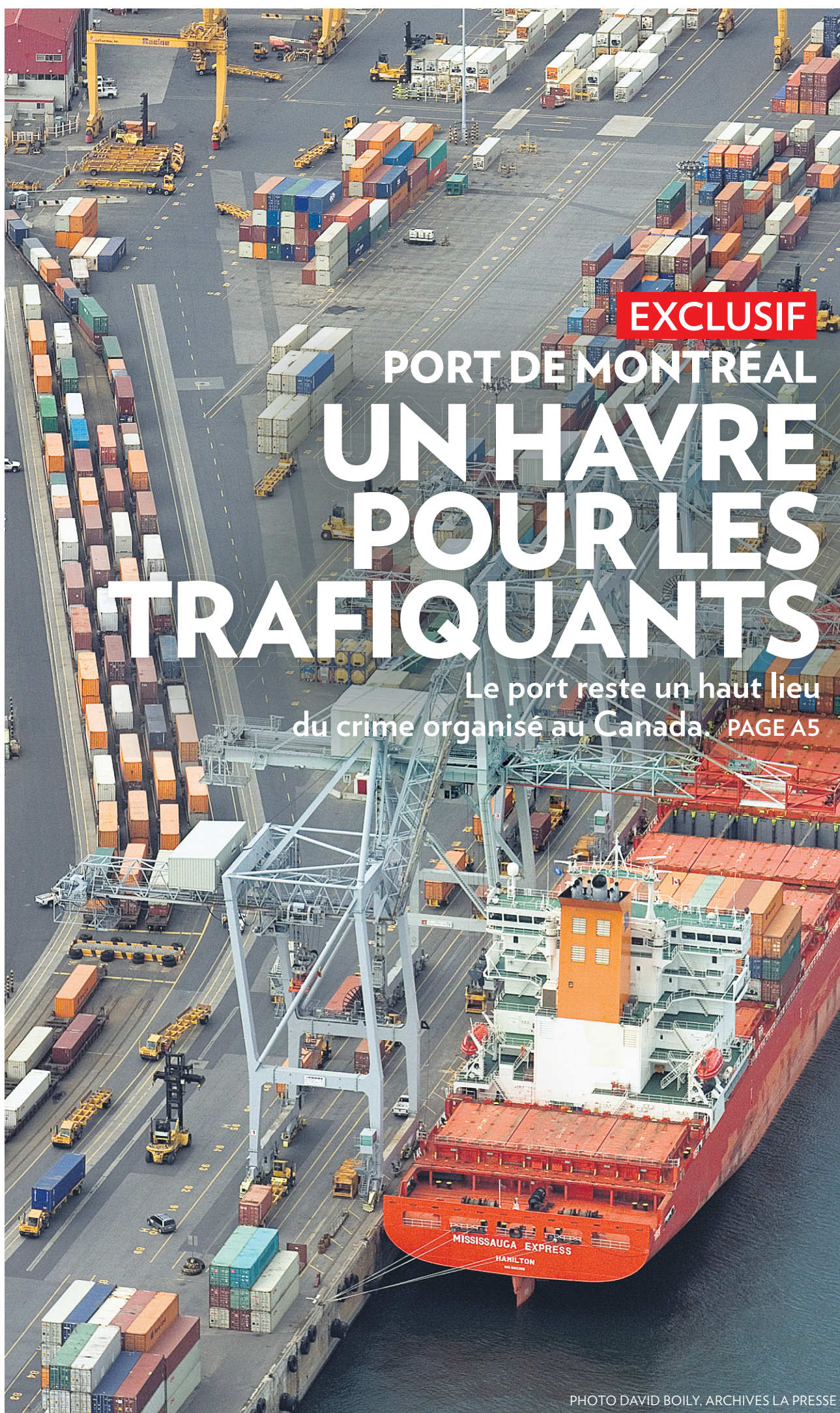
LIVRE SUR LES DESSOUS
DE LA CONSTRUCTION

UN ANCIEN MAIRE D'OUTREMONT ÉCLABOUSSÉ

PAGE A2

UNE VRAIE COMMISSION

YVES BOISVERT PAGE A6



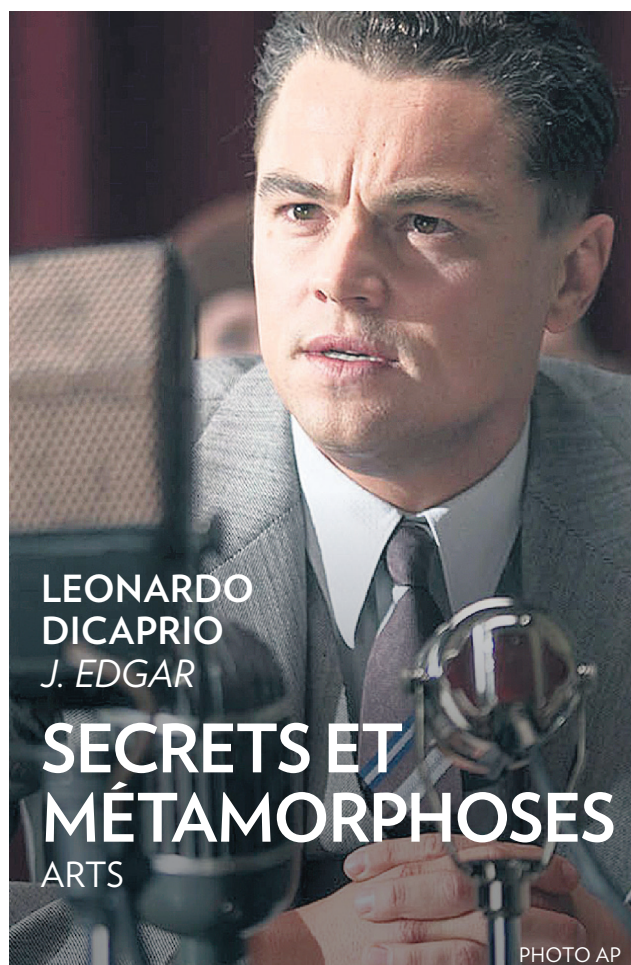
EXCLUSIF

PORT DE MONTRÉAL

UN HAVRE POUR LES TRAFIQUANTS

Le port reste un haut lieu
du crime organisé au Canada. PAGE A5

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE



LEONARDO
DICAPRIO
J. EDGAR

SECRETS ET MÉTAMORPHOSES

ARTS

PHOTO AP

JOUER AVEC LE FEU

MICHÈLE
OUIMET
PAGES A14
ET A15



PHOTO ALAIN
ROBERGE, LA PRESSE

ALORS, CE
COUSCOUS?
PIERRE FOGLIA
PAGE A9



LE BOULET ITALIEN

C'est au tour de l'Italie,
plombée par une
dette de 1900 milliards
d'euros, de faire
plonger les marchés.

LA PRESSE AFFAIRES

INFOGRAPHIE LA PRESSE

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !



LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ
LA PRESSE
CA

AFFAIRES: PAGE 8

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

On croyait avoir une patente à gosses, finalement, on a un juge
avec des couilles.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 6 21924 98765 1

VASTE CHOIX!
À DÉCOUVRIR
EN MAGASIN

LAVAL: 2300 Boul. Le Corbusier, 514-382-6870
MONTRÉAL: 2020 Rue University, 514-845-7296



mariette
clermont

marietteclermont.com

L'INDUSTRIE DE LA CORRUPTION

UN ANCIEN MAIRE D'OUTREMONT MONTRÉ DU DOIGT PAR UN ENTREPRENEUR



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Jérôme Unterberg, sous-ministre responsable des règles d'éthique dans les municipalités, aurait bénéficié de l'argent de l'industrie de la construction pour devenir maire d'Outremont en 1995. C'est là une des révélations du livre de l'entrepreneur Paul Sauvé, *L'industrie de la corruption*.

L'actuel sous-ministre responsable des règles d'éthique dans les municipalités, Jérôme Unterberg, aurait bénéficié de l'argent de l'industrie de la construction pour devenir maire d'Outremont en 1995, affirme l'entrepreneur Paul Sauvé dans son livre *L'industrie de la corruption*.

Il y a un an, le gouvernement de Jean Charest a annoncé la nomination de l'ancien maire d'Outremont comme sous-ministre au ministère des Affaires municipales (MAMROT). Depuis, Jérôme Unterberg chapeaute quatre directions, dont celle responsable de créer les règles d'éthique s'appliquant dans les municipalités. Jusqu'à tout récemment, il était également responsable de la métropole. Avant d'être nommé sous-ministre, Jérôme Unterberg a aussi siégé au Groupe-conseil sur l'octroi des contrats municipaux qui a produit le rapport Coulombe, présenté en mars 2010, pour améliorer la concurrence dans les appels d'offres municipaux.

Dans son livre paraissant aujourd'hui, Paul Sauvé affirme avoir aidé Jérôme Unterberg à accéder à la mairie d'Outremont en 1995 en récoltant des dons auprès de firmes de génie-conseil et au moins une en comptabilité, toutes des entreprises obtenant fréquemment des contrats des villes. «Il avait besoin de moi pour trouver des capitaux et se bâtir un réseau politique», écrit-il notamment au sujet de ses années dans «les coulisses de la politique municipale avec Jérôme Unterberg».

«Ça faisait partie des rites du temps et c'est ce qu'on est en train de décrire, cette relation incestueuse entre dirigeants et entreprises, une main qui donne à l'autre, les renvois d'ascenseur», a-t-il confié en entrevue à *La Presse*.

L'entrepreneur qui a fondé sa société, LM Sauvé, au début des années 90, explique qu'il s'est alors «affilié» à SNC-Lavalin dans l'espoir que son entreprise soit acquise. La firme de génie, qui lorgnait le projet de transformation de la gare de triage d'Outremont, lui aurait demandé de se rapprocher d'un jeune conseiller municipal de la Ville que certains voyaient comme une étoile montante capable de déloger l'ancien maire, Jean Pomminville.

«Il n'avait pas d'argent, alors je l'ai présenté à un réseau d'entreprises de génie,



Jérôme Unterberg, en 2000, à une manifestation contre les fusions municipales. PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

de construction et des firmes comptables pour recueillir des sous», indique Paul Sauvé. Outre SNC-Lavalin, l'entrepreneur dit avoir collecté des fonds de Dessau et de la firme comptable KPMG, a-t-il précisé lors d'une entrevue à *La Presse*.

Fait à souligner, Jérôme Unterberg a travaillé chez KPMG de 1993 à 2002 comme vérificateur, indique son curriculum vitae publié sur le site internet du premier ministre. L'Outremontais a été conseiller pour Outremont de 1987 à 1995, puis maire de 1995 à 2001.

Dessau a refusé de commenter les dires de Paul Sauvé, indiquant que ses allégations remontaient à trop longtemps pour qu'il soit possible de mener des vérifications et que financer les campagnes électorales n'est pas une pratique de l'entreprise. Les deux autres entreprises nommées par l'entrepreneur n'ont pas rappelé *La Presse*.

Paul Sauvé reconnaît s'être rapproché du maire dans l'espoir d'améliorer ses chances de décrocher un contrat. «Je faisais ça par opportunisme dans l'espoir

de décrocher le contrat du chantier du théâtre d'Outremont et je l'ai décroché», a dit Paul Sauvé. L'aventure a toutefois tourné court quand l'explosion des coûts a poussé le maire Unterberg à lui retirer le mandat en 1998.

En entrevue, Paul Sauvé a dit ignorer que Jérôme Unterberg avait été nommé sous-ministre responsable de l'éthique municipale au MAMROT, affirmant l'avoir perdu de vue depuis sa mésaventure du théâtre d'Outremont.

Jérôme Unterberg n'a pas rappelé *La Presse* et son ministère a refusé de commenter les informations. Le Secrétariat aux emplois supérieurs, responsable de conseiller le gouvernement dans les nominations de sous-ministres, a indiqué ne pas avoir eu vent des allégations de l'entrepreneur Paul Sauvé. «On va prendre connaissance de ses écrits et sûrement rencontrer M. Unterberg pour voir de quoi il en retourne», a indiqué Marie Claire Ouellet, porte-parole du ministère du Conseil exécutif, dont relève le Secrétariat.

MASTER COMPRESSOR DIVING ALARM NAVY SEALS.

JAEGER-LECOULTRE

AVEZ-VOUS DÉJÀ PORTÉ UNE VRAIE MONTRE ?

Disponible exclusivement chez

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE,
MONTRÉAL: (514) 845-4651
SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

2020 Rue de la montagne, Montréal.

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

(514) 845-4651

CHATEAUDIVOIRE.COM

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 16
Bourses	AFFAIRES 10-11
Débats	A26-27
Décès	AFFAIRES 15
Horaire télévision	ARTS 6
Loteries	A20
Monde	A22-25
Petites annonces	AFF. 14 et 4
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	AFFAIRES 16

Météo

Averses et faible pluie, maximum 12.

AFFAIRES 14

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

L'INDUSTRIE DE LA CORRUPTION

L'entrepreneur Paul Sauvé, auteur du livre *L'industrie de la corruption*, devant l'église St. James.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Il [Jérôme Unterberg] n'avait pas d'argent, alors je l'ai présenté à un réseau d'entreprises de génie, de construction et des firmes comptables pour recueillir des sous. »

« Il est pratiquement impossible de faire de la grosse construction au Québec sans avoir de liens douteux à un niveau ou à un autre. »

Le principe du plus bas soumissionnaire est « bien inutile quand tous les entrepreneurs planifient leurs soumissions ensemble ».

« La subvention du gouvernement libéral de Jean Charest [pour l'église St. James] a servi à payer les motards qui posaient les roches... »

Pour un grand ménage

Solutions-chocs et confidences d'un maçon



FABRICE DE PIERREBOURG

Abolir la Commission de la construction du Québec (CCQ) en particulier à cause de son « inefficacité » et de ses liens avec la FTQ qui « tient le gouvernement Charest par les couilles », déréguler l'industrie de la construction pour enlever ses barrières tarifaires et rétablir un système basé sur la compétition, supprimer le placement, c'est ce que préconise l'entrepreneur Paul Sauvé pour anéantir « l'industrie de la corruption ».

Le propriétaire de la firme de maçonnerie LM Sauvé est connu pour ses déboires dans les chantiers du théâtre Outremont, de l'église St. James, de l'hôtel de ville de Montréal ainsi que du parlement d'Ottawa.

Il a dénoncé l'infiltration du crime organisé dans la construction. Il a lui-même frayé avec des personnes peu recommandables. En 2006, son entreprise, LM Sauvé, en panne de liquidités, s'est retrouvée sous le joug des Hells Angels, par l'entremise de Normand Casper Ouimet, arrêté en novembre 2010 dans le cadre de l'opération SharQc.

Paul Sauvé dresse le « triste constat » d'un « système sclérosé » qui fait en sorte « qu'il est pratiquement impossible de faire de la grosse

construction au Québec sans avoir de liens douteux à un niveau ou à un autre ». C'est l'une des petites phrases assassines que l'on trouve dans son livre *L'industrie de la corruption*, publié aujourd'hui.

Dans cet ouvrage, il raconte son parcours chaotique. Par exemple, l'histoire d'une « personne haut placée à la CCQ », organisme dont la mission est de lutter contre le travail au noir, chez qui il avait fait des travaux et qui « avait demandé à payer en argent comptant ».

Abolir la CCQ

Cette même CCQ dont Paul Sauvé souhaite l'abolition, ou sa transformation en « chien de garde », sur

« Le Québec est la seule province où il en coûte 80\$ pour planter un clou, mais le travailleur n'est pas plus riche et il lui en reste moins sur sa fiche de paie, à salaire égal, que son collègue du Manitoba. » — Paul Sauvé

le modèle de l'AMF. Parce que, explique-t-il à *La Presse*, l'organisme gouvernemental est indirectement responsable, à son avis, du fait que des entrepreneurs sont obligés de « pactiser avec le diable ».

« Régler le problème de façon structurelle et économique » est une meilleure solution qu'une commission d'enquête, croit-il.

« La CCQ est une extension de la FTQ, et est le symbole d'une époque qui remonte à une quarantaine d'années mais qui est révolue, tranche Paul Sauvé. Elle est responsable de la tarification de la main-d'œuvre qui représente au minimum 50% des coûts. La CCQ a façonné l'industrie de sorte qu'il est impossible pour un entrepreneur d'être concurrentiel. Le Québec est la seule province où il en coûte 80\$ pour planter un clou, mais le travailleur n'est pas plus riche et il lui en reste moins sur sa fiche de paie, à salaire égal, que son collègue du Manitoba », dénonce-t-il.

Selon lui, tant que l'on ne se penchera pas sur la « composition de ces

de formation et sans expérience dans la construction », va réussir à casser le système. Il se prononce également contre le placement, syndical ou par l'entremise de la CCQ comme veut le faire la ministre du Travail, Lise Thériault. « Avec l'internet, les gens peuvent se placer eux-mêmes. Le monde est à eux. »

Les Hells s'infilrent

Paul Sauvé consacre une large part de son livre à ses échecs retentissants et à l'intrusion dans son entreprise du Hells Angel Casper Ouimet, accusé depuis de 22 meurtres. Ce dernier est arrivé chez LM Sauvé « par l'intermédiaire de Louis-Pierre Lafortune », alors dirigeant des Grues Guay, un homme qui avait ses entrées au Fonds de solidarité FTQ. Tous étaient aussi des proches de Jocelyn Dupuis, ex-DG de la FTQ-Construction.

Dans son livre, Sauvé écrit que l'ardoise du perron de l'église St. James a été posée par une société de Normand Ouimet. « La subvention du gouvernement libéral de Jean Charest a servi à payer les motards qui posaient les roches à quatre patentes. » Et le jour de l'inauguration, on voyait « le révérend, aux côtés de Normand Casper Ouimet, et des représentants de la FTQ, des Rizzuto et du maire Tremblay ».

Paul Sauvé a-t-il été trop naïf ou a-t-il sciemment pactisé avec le diable? « Trop naïf, peut-être, dit-il. C'est une période noire où je pensais qu'il fallait suivre cette route-là. »

80\$), on « tournera en rond et on ne cassera pas la collusion, la corruption et le financement illicite des partis ». Idem pour le principe du plus bas soumissionnaire, « bien inutile quand tous les entrepreneurs planifient leurs soumissions ensemble », écrit-il.

L'entrepreneur ne croit pas non plus que Diane Lemieux, « psychologue



L'ÉVÈNEMENT TOUT UN CADEAU

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes jusqu'à

+ 3500\$

Applicable au financement à l'achat.

GRAND CHOIX DE
MODÈLES
EN STOCK

Sur tous les modèles **ALTIMA** 2012

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes**

+ 3500\$

CONSUMMATION /100 KM¹
EN VILLE : 8,8 L SUR ROUTE : 6,2 L



Berline Altima 3.5 SR 2012 illustrée

Sur tous les modèles **VERSA** À HAYON 2012

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes**

+ 2000\$

CONSUMMATION /100 KM¹
EN VILLE : 7,9 L SUR ROUTE : 6,3 L



Versa à hayon 1.8 SL 2012 illustrée

Sur tous les modèles **SENTRA** 2012

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes**

+ 2500\$

CONSUMMATION /100 KM¹
EN VILLE : 8,5 L SUR ROUTE : 6,5 L



Sentra SE-R 2012 illustrée

FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS AUSSI OFFERT AVEC MENSUALITÉS CONCURRENTIELLES.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



L'événement TOUT UN CADEAU de Nissan est en vigueur du 7 au 30 novembre 2011 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada. Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. * Le programme « 4 premiers mois sans mensualité » s'applique uniquement au financement à l'achat d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-terra, Pathfinder, Armada et Frontier 2012 ou Juke, Quest, 370Z et Titan 2011 acheté et livré avant le 30 novembre 2011. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant. Les mensualités sont différées pendant 120 jours et les contrats sont prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas accumulés au cours des 90 premiers jours du contrat. Après 90 jours, les intérêts (le cas échéant) seront accumulés et l'acheteur devra (le cas échéant) payer mensuellement le capital et les intérêts à partir du 120^{ème} jour jusqu'à la fin du contrat. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 120^{ème} jour jusqu'à la fin du bail. Le paiement comptant, le transport et la préparation, les frais d'inscription au RPPM (incluant les frais de registre), le dépôt de sécurité, les droits sur les pneus neufs et la taxe sur l'air climatisé sont payables à la signature du bail. ** Offres disponibles au financement à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-terra, Pathfinder, Armada et Frontier 2012 ou Juke, Quest, 370Z et Titan 2011 par l'entremise de Nissan Canada Finance (sujet à l'approbation de crédit) acheté et livré avant le 30 novembre 2011. Les montants varient en fonction du modèle. Le rabais de 3 500 \$ est applicable uniquement à l'achat d'une Altima 2012. Le rabais est basé sur des dollars d'exploitation ajoutés et sera déduit du prix négocié avant les taxes. 1 La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des conditions de conduite - à utiliser à des fins de comparaison seulement. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co., Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Le port de Montréal demeure une plaque tournante du trafic de drogue au pays, selon les services de renseignements de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le port de Montréal, haut lieu du crime organisé

Il s'agit de la principale porte d'entrée des drogues par voie maritime au Canada, selon un rapport interne de l'Agence des services frontaliers

EXCLUSIF

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le port de Montréal demeure un haut lieu du crime organisé au pays, confirme un rapport interne de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Et les Matticks pourraient encore y tirer des ficelles. «Plusieurs groupes du crime organisé opèrent dans la région du port maritime de Montréal», peut-on lire dans ce document qui émane des services de renseignements de l'ASFC.

«Un certain nombre d'employés au port sont reliés à divers groupes du crime organisé, y compris des groupes italiens, les Hells Angels et une cellule criminelle importante qui fait partie du réseau criminel West End Gang.»

La Presse a obtenu l'Évaluation nationale du risque dans les bureaux de 2010 en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Le document daté de septembre 2010 fait le survol des activités illégales qui ont cours aux différents points d'entrée au pays, dont les ports de Montréal, Vancouver et Halifax, ainsi que les aéroports comme celui de Dorval ou la frontière terrestre de Lacolle.

Le port de Montréal y est ciblé comme étant particulièrement actif en matière de contrebande. «En 2009, les saisies au port maritime de Montréal ont compté pour plus de 75 % de la valeur totale des drogues saisies dans le monde maritime», précise-t-on.

Haschich, cocaïne, héroïne... Ces drogues sont de types et d'origines diverses: «En

Même question, deux réponses

Au-delà du caractère spectaculaire de ces saisies, c'est la franchise du constat sur la présence du crime organisé qui est étonnant, surtout lorsqu'on le compare avec la prudence habituelle des porte-parole.

En effet, la plupart des organismes concernés ont préféré éviter de répondre à cette simple question: le crime organisé est-

possibles du crime organisé dans le port de Montréal (études, recherches des causes et tendances) relèvent de la GRC.»

La GRC, qui a mis sur pied une escouade spéciale dans le port de Montréal il y a quelques années, n'a pas répondu à nos appels. Au Service de police de la Ville de Montréal, le porte-parole Jan Lafrenière a déclaré: «Oui, on a déjà enquêté sur des

«Un certain nombre d'employés au port sont reliés à divers groupes du crime organisé, y compris des groupes italiens, les Hells Angels et une cellule criminelle importante qui fait partie du réseau criminel West End Gang.» — Document interne de l'ASFC

décembre 2009, la première expédition maritime contenant du dode [ou doda] a été interceptée au port maritime de Montréal. L'expédition, en provenance des Pays-Bas, contenait 391 boîtes dont le contenu avait été déclaré à titre de fleurs séchées. Un total d'environ 1,2 tonne de dode avait été saisi.»

La dode est un opiacé que l'on obtient par la mouture de graines et de cosses de pavot. Surnommée «l'héroïne du pauvre», elle a gagné en popularité en Alberta et en banlieue de Toronto au cours des dernières années.

il bel et bien présent dans le port de Montréal? L'Administration portuaire de Montréal nous a renvoyé à la GRC, à l'ASFC et au Service de police de la Ville de Montréal, affirmant que ses responsabilités se limitaient à la gestion des infrastructures et des terrains du port.

L'Agence des services frontaliers du Canada a déclaré que «le rôle de l'ASFC n'est pas de faire des études sur les causes du trafic illicite fait par le crime organisé, mais d'appliquer les lois en vigueur en empêchant les marchandises illégales d'entrer au pays ou d'en sortir. L'enjeu et les implications

crimes liés à des gens liés au crime organisé. Mais ça ne fait pas nécessairement du port un endroit lié au crime organisé.»

La menace Matticks

Les auteurs de l'évaluation nationale que La Presse a obtenue sont beaucoup plus directs. «Les groupes organisés présents au port maritime de Montréal continueront de faciliter le passage de la contrebande à cet endroit», affirment-ils.

Parmi ces groupes, le gang de l'Ouest demeure une préoccupation. Ces individus «poursuivent leurs opérations, malgré l'arrestation d'un

certain nombre de leurs membres en 2002», dit le rapport.

«Le chef de la cellule devrait sortir de prison en août 2010 et il devrait vraisemblablement reprendre ses activités criminelles», y indiquait-on alors.

Gerald Matticks, qui a aujourd'hui plus de 70 ans, avait été condamné à 12 ans de prison en 2002 pour son rôle clé dans l'importation de 265 kg de cocaïne et 31 tonnes de haschisch pour le compte du gang de l'Ouest et des Hells Angels, entre 1998 et 2001.

Il a souvent été décrit comme «contrôlant» le port de Montréal, en raison de son influence dans la contrebande qui s'y déroule. Son fils Donald, ancien vérificateur de conteneurs, est lui aussi sorti de prison en 2010; on l'avait également mis l'ombre à la suite de condamnations liées à l'importation de drogue.

«Je ne serais pas surpris que les Matticks tirent encore des ficelles dans le port», estime André Cédilot, ancien journaliste de La Presse spécialisé dans le crime organisé au Québec. Il est le coauteur du livre *Mafia inc.*, qui vient tout juste d'être publié en anglais.

D'Arcy O'Connor, coauteur d'un livre sur le gang de l'Ouest, est moins catégorique. «Ils sont surveillés de très près, puisqu'ils sont tous les deux en liberté conditionnelle, et l'une des conditions est qu'ils doivent se tenir loin du port... Donc ils prendraient une chance s'ils se replongeaient là-dedans.»

Aucune nouvelle accusation n'a été déposée contre les deux hommes depuis leur libération. Le gouvernement, néanmoins, n'a pas attendu longtemps avant de talonner le père; en septembre, Revenu Québec a réclamé 1,8 million à Gerald Matticks pour la TPS et la TVQ impayées sur près de 2 milliards de dollars en transactions criminelles.

— Avec William Leclerc

RAYMOND WEIL
GENÈVE

jasmine collection

JOAILLERIE
MONACO
JEWELLERY

177A Boul. Des Proménades
St. Bruno, Québec
450.482.1773

LE 31

Économisez 27%

LE BLOUSON EXPÉDITION ISOLÉ DUVET ET PLUMES

129⁹⁵

Un indispensable pour la saison froide à un rapport qualité-prix Simons imbattable. Robuste, en toile imperméable, avec multiples poches fonctionnelles, fermoir sous patte pression coupe-vent, capuchon tempête bordé façon fourrure. Noir, olive, gris. P.m.g.tg. Rég. 180.00 style 5118100. Foulard tricot bicolore 49.95 style 7072.

simons

achats EN LIGNE
simons.ca

ACTUALITÉS

Une vraie commission



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

Et à la fin, il y eut une vraie commission... Ce fut un chemin particulièrement cahoteux, mais on y est.

La Loi sur les commissions d'enquête s'appliquera. Les commissaires choisis sont hautement respectés et connus pour leur indépendance d'esprit. Ils auront les pleins pouvoirs.

Que demander de plus ?

Ce qui était parti tout de travers est donc parfaitement redressé et il faudrait être franchement de mauvaise foi pour ne pas le reconnaître.

Les critiques ne pouvaient que constater le virage à 180 degrés effectué piteusement par le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, et l'en blâmer. Mais sur le fond, ces critiques (du Barreau, des magistrats, des médias, des politiciens, etc.) ont toutes été écoutées. Même Amir Khadir a dit hier qu'on a affaire, avec ces trois commissaires, à un « premier trio »...

Il n'était pas du tout évident au départ que la juge Charbonneau pourrait réunir des commissaires de ce calibre.

Qui aurait voulu s'engager dans un exercice presque unanimement discrédité ?

Sans l'engagement de Jean Charest à récrire le décret pour donner les pleins pouvoirs « normaux » de contrainte et d'immunité aux témoins, les choses auraient pu se corser...

Ce qui était parti tout de travers est parfaitement redressé et il faudrait être franchement de mauvaise foi pour ne pas le reconnaître.

Le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, homme de chiffres et de rigueur budgétaire, sera un atout intéressant dans cet environnement très juridique. Il sera en effet abondamment question d'appels d'offres et de calculs truqués dans cette enquête. Un homme capable de lire entre les lignes des états financiers complexes ne sera pas superflu.



PHOTO CLÉMENT ALLARD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, homme de chiffres et de rigueur, sera un atout intéressant dans la commission Charbonneau.

Roderick Macdonald, professeur de droit bien connu, ex-doyen de McGill, élu président de la Société royale du Canada (prestigieuse association scientifique), est un juriste connu pour ses préoccupations sociales.

Il a signé un texte dans *Le Devoir*, le mois dernier, où il allait à contre-courant de l'opinion générale en faveur d'une commission d'enquête. Mais c'est davantage une mise en garde contre les risques

de dérive et les illusions de ces exercices qu'une opposition radicale à l'idée de commission.

Ce sera l'intellectuel du trio, celui qui voudra éviter que la Commission se transforme en spectacle (et qui aura sûrement beaucoup d'intérêt pour un modèle suédois ou néo-zélandais de lutte contre la collusion).

Il ne sera donc pas mauvais d'avoir comme présidente une femme d'action, pragmatique, qui a vu neiger, comme la juge France Charbonneau.

Elle connaît le milieu criminel comme celui des enquêtes policières. Elle a une longue expérience de la cour, de la façon d'interroger des témoins, coopératifs comme récalcitrants, de l'administration de la preuve et de l'importance de protéger certaines enquêtes, et c'est une femme qui a montré souvent sa détermination... et sa capacité de résister au stress (80 procès devant jury comme procureure, ça constitue un bon test!).

Bref, trois commissaires aux profils très différents mais qui, sur papier du moins, se complètent à merveille.

On peut dire que la juge Charbonneau a sauvé sa propre commission.

Il ne faut pas s'attendre maintenant à voir les projecteurs s'allumer avant plusieurs mois. La préparation, phase cruciale, s'annonce longue.

Mais quand les audiences commenceront, on saura que l'exercice est sérieux.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

ALLER LOIN

Le charme du vieux continent, la nouvelle façon de s'y rendre.

Profitez de tarifs exceptionnels pour l'Europe et le Moyen-Orient.

Obtenez des milles Aéroplan^{MD} avec chaque vol.

Profitez d'un écran vidéo à commande tactile à votre siège et de prises électriques facilement accessibles. Voilà ce que l'on appelle du service.

PARIS
10 NOV. - 14 DÉC. 2011
24 DÉC. 2011 - 6 MAI 2012

513 \$

TEL-AVIV
10 NOV. - 16 DÉC. 2011

525 \$

GENÈVE/ZÜRICH
10 NOV. - 14 DÉC. 2011
24 DÉC. 2011 - 6 MAI 2012

535 \$

FRANGFORT/MUNICH
10 NOV. - 14 DÉC. 2011
24 DÉC. 2011 - 6 MAI 2012

559 \$

COPENHAGUE
10 NOV. - 14 DÉC. 2011
24 DÉC. 2011 - 6 MAI 2012

640 \$

BRUXELLES
10 NOV. - 14 DÉC. 2011
24 DÉC. 2011 - 6 MAI 2012

664 \$

Tarifs aller-retour au départ de Montréal. Dates de départ telles qu'indiquées ci-dessus. Les tarifs n'incluent pas le supplément des frais de carburant, qui peut aller jusqu'à 518 \$ par aller-retour. L'offre prend fin le 15 novembre 2011.

► Pour réserver, visitez aircanada.com, appelez-nous au 1 888 247-2262 ou encore, communiquez avec votre agent de voyages.

EUROPE

IMMIGRATION

Le Nouveau-Brunswick demande à la GRC d'enquêter sur un programme

LA PRESSE CANADIENNE

FREDERICTON — Le ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick demande à la Gendarmerie royale du Canada d'enquêter sur un programme provincial d'immigration.

Le porte-parole du Ministère, Paul Harpelle, a déclaré hier que la procureure générale adjointe par intérim, Judith Keating, avait déposé lundi un certain nombre de plaintes sur le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick. Cependant, M. Harpelle ne peut divulguer le nombre ou la nature de ces plaintes, puisqu'il pourrait y avoir une enquête policière.

Il n'a pas voulu indiquer non plus s'il existe un lien entre cette demande d'enquête et la suspension d'un projet-pilote, la semaine dernière, annoncée par le gouvernement.

Le programme visant à encourager les entrepreneurs immigrants chinois à s'établir au Nouveau-Brunswick a été critiqué par le vérificateur général en raison de l'absence d'un système pour s'assurer que les participants sont restés dans la province.

En vertu de ce programme, la province aurait accéléré la demande d'immigration d'un candidat et le remboursement d'un dépôt de 60 000 \$ après le déménagement de la personne au Nouveau-Brunswick et le lancement de son entreprise.

aéroplan



MEILLEUR TRANSPORTEUR AÉRIEN INTERNATIONAL EN AMÉRIQUE DU NORD

aircanada.com



Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Des frais s'appliquent au deuxième bagage enregistré. Pour tous les détails concernant la franchise de bagages et les frais, visitez aircanada.com/bagages. Les billets doivent être achetés au plus tard le 15 novembre 2011. Dates de départ telles qu'indiquées ci-dessus. Les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont remboursables, moyennant des frais de 300 \$. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et s'appliquent aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. L'achat à l'avance peut être requis. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Des restrictions quant aux jours peuvent s'appliquer. Un séjour minimal ou maximal peut s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou des transporteurs aériens Air Canada ExpressSM (Jazz Aviation LP, Central Mountain Air, Sky Regional Airlines Inc, Air Georgian ou Exploits Valley Air Services Ltd.). Les écrans vidéo individuels à commande tactile sont offerts à bord de tous les appareils exploités par Air Canada, à l'exception de certains Boeing 767, et de certains appareils exploités par Air Canada ExpressSM. SMAir Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD}Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc.

SPORTS

PLONGEZ
DANS L'ACTION



Tous les jours dans *La Presse*

COMMISSION SUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Le gouvernement Charest plie

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La boucle est bouclée. Le gouvernement Charest a accepté hier ce qu'il avait refusé il y a trois semaines: la commission Charbonneau sur l'attribution des contrats publics dans l'industrie de la construction se tiendra sous l'empire de la Loi sur les commissions d'enquête.

Le décret adopté hier par le Conseil des ministres souligne que la Commission doit veiller à «ne pas compromettre les enquêtes actuellement menées par l'Unité permanente anticorruption», a-t-il précisé.

Dans une lettre transmise au premier ministre Jean Charest, lundi, la juge Charbonneau a expliqué qu'il «apparaît essentiel pour permettre à la commission d'exécuter pleinement son mandat qu'elle jouisse de tous les pouvoirs conférés par la Loi sur les commissions d'enquête». Par conséquent, non seulement la juge aura tous les pouvoirs nécessaires pour contraindre des individus à témoigner, mais les commissaires «bénéficieront de l'immunité essentielle pour mener à terme leurs travaux». Par ailleurs, les témoins vont «bénéficier de l'immunité relativement à leur témoignage».

La juge Charbonneau a choisi ses deux co-commissaires, Roderick A Macdonald, juriste en droit public et constitutionnel de l'Université McGill, et Renaud Lachance qui, à la fin du mois de novembre, terminera son mandat de 10 ans à titre de vérificateur général du Québec.

Ultime volte-face

Le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, a eu fort à faire pour justifier la nouvelle volte-face. «Le gouvernement a toujours cherché à minimiser les risques aux enquêtes policières. On a donné le mandat à la juge Charbonneau et elle était



PHOTO MARTIN MARTEL, ARCHIVES LE SOLEIL
Le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, ici au dernier congrès du PLQ, a eu fort à faire pour justifier la nouvelle volte-face du gouvernement Charest.

en mesure de juger de l'utilité d'obtenir d'autres outils», a-t-il expliqué.

Le décret d'hier est un nouveau recul de Québec qui, au début, ne voulait même pas accorder le pouvoir de

fonctionner en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête.

Quand on lui demande s'il est «gêné» de faire aujourd'hui ce qu'il jugeait inopportun il y a trois semaines, le ministre Fournier se fait évasif. «Je vois

arrière du gouvernement», a lancé Véronique Hivon, porte-parole péquiste en matière de justice. Elle déplore qu'il «ait fallu que le gouvernement soit acculé au pied du mur» pour accepter ce que réclamait depuis

Le ministre de la Justice doit, dans notre système, être capable de dire non au premier ministre, selon Véronique Hivon, porte-parole péquiste en matière de justice. «C'est son rôle fondamental, se placer au-dessus de la joute partisane, politique. Ce n'est pas ce qui a été fait dans les dernières semaines», dit-elle.

contrainte des témoins à la juge Charbonneau. Par la suite, après les critiques acerbes du Barreau du Québec, le premier ministre Charest a annoncé au congrès libéral que la juge pourrait contraindre les témoins à se présenter devant elle. Par la suite, il a ajouté que M^{me} Charbonneau pourrait demander carrément

plutôt cela comme l'évolution d'une situation», a-t-il répliqué. «Chaque jour, on cherche à prendre la meilleure décision pour l'intérêt public», a-t-il laissé tomber.

Opposition

«Le patinage artistique est terminé avec ce magnifique salto

le début le milieu juridique québécois. Ministre de la Justice, à ce titre protecteur des institutions et de la justice au Québec, le ministre Jean Marc Fournier sort profondément affaibli de ce feuilleton, selon elle. Le ministre de la Justice doit, dans notre système, être capable de dire non au premier ministre. «C'est son rôle

fondamental, se placer au-dessus de la joute partisane, politique. Ce n'est pas ce qui a été fait dans les dernières semaines.»

Selon Sylvie Roy, de l'Action démocratique, «948 jours après avoir réclamé cette commission d'enquête, après les pirouettes et les tergiversations, le gouvernement se rend à la raison». Elle salue les choix de la juge Charbonneau pour les co-commissaires, en particulier celui de Renaud Lachance. «Il y a beaucoup d'aspects financiers, et il se promène dans les corridors des ministères depuis de nombreuses années, son expérience sera mise à profit» et sera complémentaire à l'expertise de la juge en matière de droit.

« Cette commission Charbonneau est bien partie, avec cette lettre au premier ministre, observe Amir Khadir, de Québec solidaire. C'est probablement deux ans de retard sur ce qui aurait pu être fait immédiatement.»

Selon Québec, le mandat de la Commission sera «d'examiner l'existence de stratagèmes et, le cas échéant, de dresser le portrait de ceux qui impliqueraient de possibles activités de collusion et de corruption dans l'octroi et la gestion de contrats publics dans l'industrie de la construction, incluant notamment les organismes et les entreprises du gouvernement et les municipalités, et les liens possibles avec le financement des partis politiques».

Les commissaires devront «dresser un portrait de possibles activités d'infiltration de cette industrie par le crime organisé et examiner des pistes de solution». On leur demande aussi de faire des recommandations afin d'«identifier, d'enrayer et de prévenir la collusion et la corruption dans l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction». Le mandat de la juge Charbonneau couvre les 15 dernières années.

Service BMW
bmw.ca/servicebmw
Le plaisir de conduire.™

NOUS PRENONS AUTANT DE PLAISIR À ENTREtenir VOTRE BMW QUE VOUS EN AVEZ À LA CONDUIRE.

Vous savez déjà qu'utiliser le Service BMW est le meilleur moyen de garantir que votre BMW vous offre toujours les meilleures performances. Mais vous serez peut-être surpris d'apprendre que c'est moins cher que vous ne le pensez. En ce moment par exemple, le remplacement et l'installation d'une batterie d'origine BMW commencent à aussi peu que 178 \$*. Vous apprécierez non seulement le prix, mais aussi et surtout la tranquillité d'esprit de savoir que votre BMW a reçu les services experts que seul un technicien BMW peut offrir.

Pour plus d'informations, visitez votre concessionnaire BMW ou allez au BMW.ca/servicebmw

UN ENTRETIEN ABSOLU POUR DES PERFORMANCES ABSOLUES.

BATTERIE D'ORIGINE BMW ET
INSTALLATION À PARTIR DE

178 \$*



ACTUALITÉS

60 millions en « extras »

Depuis 2004, le MTQ a versé des dizaines de millions à des entrepreneurs en règlements à l'amiable

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Depuis 2004, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a versé près de 60 millions à des entreprises du domaine de la construction dans le cadre d'ententes et de règlements à l'amiable à la suite de réclamations pour des dépassements de coûts, a appris *La Presse*. Mais Québec garde secret le total des « extras » réclamés depuis 2005 par chacune des plus grandes firmes de construction et de génie-conseil.

Selon les documents fournis par le MTQ en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, c'est la firme Neilson inc., de la famille Fava, qui a empoché la plus importante somme à titre de réclamation, soit 6,5 millions de dollars.



PHOTO JULIE GORDON, REUTERS

Le ministère des Transports du Québec accorde annuellement, depuis trois ans, près de 4 milliards de dollars en contrats d'infrastructures.

Franco Fava, connu pour ses activités de bailleur de fonds du Parti libéral du Québec, a été longtemps administrateur de Neilson.

Il s'agit du total de deux règlements enregistrés pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011. Parmi les cinq entreprises en tête

de la liste des réclamations, derrière Neilson, figurent d'autres acteurs importants de l'industrie.

C'est la firme de génie-conseil Aecon qui remporte la palme du plus important règlement à l'amiable (4,5 millions – contrat de 2002 sur la route 132, secteur de Candiac) sur un total de 5,2 millions. Suivent Les Grands Travaux Soter ainsi que EBC, entrepreneur général du CHUM et partenaire de Neilson sur le chantier de La Romaine.

Construction Demix, spécialisée dans les routes en béton, est en cinquième place. À elles seules, 10 firmes ont récolté 60 % des sommes versées par Québec.

Ces sommes ne correspondent pas au total réclamé par les firmes à titre de dépassements de coûts par rapport à la valeur originale du contrat qui leur a été accordé, confirme

Guillaume Durivage, de Transports Québec. Il s'agit plutôt, dans la presque totalité des cas, du fruit d'une entente après étude de la réclamation par une unité spécialisée indépendante du Ministère. Pour le reste, il s'agit d'un règlement à l'amiable survenu après qu'une des parties insatisfaites de l'offre de règlement se fut adressée aux tribunaux.

« En moyenne, chaque année, le Ministère reçoit 43 réclamations et règle pour 6,7 millions depuis 2001 », précise M. Durivage.

Dans son rapport rendu public le mois dernier, Jacques Duchesneau révèle qu'« un contrat de 500 millions de dollars génère des réclamations d'une valeur de 15 millions de dollars et le Ministère offre environ 5 millions en règlement, soit le tiers de la réclamation originale ». Et il ajoute : « Plusieurs de ces réclamations ont été effectuées par des habitués, comme pour se reprendre après des soumissions trop basses. »

Chasse à l'extra

La Presse a voulu obtenir la liste nominative des firmes de génie et de construction ayant soumis des réclamations depuis 2005 ainsi que les sommes en jeu, mais Transports Québec a opposé une fin de non-recevoir au prétexte que cela « nuirait aux activités du Ministère ». Les Transports accordent annuellement, depuis trois ans, près de 4 milliards de dollars en contrats d'infrastructures.

Le rapport Duchesneau détaille certains des stratagèmes les plus classiques et révèle même l'existence, au sein des grandes firmes, d'un « service juridique » qui a pour mission « dès la signature d'un contrat important [...] de rechercher les failles », préludes à des réclamations ultérieures. Ces mercenaires des « extras » toucheraient une commission de 10 % de la somme supplémentaire obtenue.

Dans une note adressée au sous-ministre en 2003, un ingénieur du Ministère a recommandé de responsabiliser, en introduisant la notion de partage de risques, les firmes de génie lorsqu'elles ont causé les dépassements de coûts. Lors de sa comparution en commission parlementaire, Jacques Duchesneau a remis sur la table la notion d'imputabilité, tout en dénonçant la perte d'expertise au sein même du Ministère.

Depuis, le MTQ a annoncé l'embauche d'un millier de techniciens, dont des centaines d'ingénieurs.

Le porte-parole du Ministère ajoute que le ministre Pierre Moreau a aussi annoncé des mesures pour resserrer le processus de traitement des réclamations. De plus, avant d'accorder un contrat, le Ministère scrutera les antécédents de l'entrepreneur pour vérifier, entre autres, s'il n'est pas un habitué des extras. « On veut éviter ces pratiques un peu malsaines », conclut Guillaume Durivage.

— Avec la collaboration de William Leclerc



RBC Banque Royale®

Vivez l'Expérience Voyages^{MC}



...où vous le voulez.

Grâce à la carte Visa[®] Infinite[®] Voyages^{MC} RBC[®], vous recevez un point RBC Récompenses[®] pour chaque dollar d'achat* et obtenez 25 % plus de points sur les achats de voyage admissibles[†]. Planifiez votre voyage en toute confiance, sachant que vos points vous mèneront plus loin, même durant les jours fériés et les périodes de pointe, et ce, sans avoir à deviner le nombre de points qu'il vous faut pour vous rendre à destination. Et comme vous pouvez voyager sans période d'interdiction ni restriction de siège ni date d'expiration pour vos points, vous obtenez davantage de valeur^{††}.

BIENTÔT

Échangez vos points instantanément grâce au meilleur guichet unique au pays pour réserver vos primes-voyages en ligne, optimisé par Travelocity[®].

Demandez-la dès aujourd'hui et recevez 15 000 points de bienvenue à l'adhésion – soit suffisamment de points pour obtenir un billet d'avion pour un vol court-courrier^{††}.

LA COMPAGNIE AÉRIENNE,
LE DÉPART ET LE VOL
DE VOTRE **CHOIX^{MC}**

Composez le 1 800 769-2511
ou rendez-vous à rbc.com/voyages



Les Voyageurs^{MC} ont le choix^{MC}

LES PLUS IMPORTANTS BÉNÉFICIAIRES

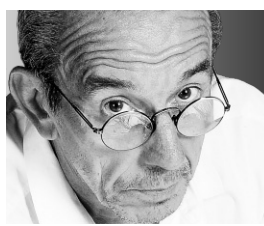
NOM TOTAL () NOMBRE DE RÈGLEMENTS

> Neilson inc.	6,5 millions (2)
> Groupe Aecon	5,2 millions (3)
> Les Grands Travaux Soter	4,2 millions (2)
> EBC inc.	3,8 millions (2)
> Demix Construction	3,4 millions (4)
> Construction DJL	2,3 millions (5)
> Asphalte Jean-Louis Campeau inc.	1,9 million (6)
> Charles Auguste Fortier	1,8 million (1)
> Construction Louisbourg Itée	1,8 million (2)
> Simard Beaudry Construction inc.	1,8 million (3)
> Groupe Devesco Itée	1,4 million (1)
TOTAL:	34,3 millions

Source: Transports Québec. Dans certains cas, le total est celui de la firme et de ses divisions.

© / ^{MC} Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. * Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. [†] 2011, Travelocity.com LP. Tous droits réservés. Travelocity, Stars et The Roaming Gnome sont des marques de commerce de Travelocity.com LP. * Les points RBC Récompenses sont attribués sur les achats nets seulement; ils ne sont pas attribués sur les avances de fonds (y compris les chèques tirés sur une carte de crédit RBC Banque Royale, les transferts de solde, les opérations assimilées à des opérations en espèces et le paiement de certaines factures), les frais d'intérêts ou les autres frais. Les crédits de retour et les ajustements réduiront ou annuleront le nombre de points obtenus des montants imputés initialement à votre carte. [†] Certaines restrictions s'appliquent. Pour plus de renseignements sur les achats de voyages admissibles, veuillez consulter les modalités du programme RBC Récompenses de la carte Voyages à l'adresse www.rbc.com/termes-et-conditions/index-na.html. ^{††} Pour recevoir 15 000 points RBC Récompenses en prime, lesquels figureront sur votre premier relevé, nous devons avoir reçu et approuvé votre demande au plus tard le 31 janvier 2012. Les titulaires actuels d'une carte de crédit RBC Banque Royale avec primes-voyages qui font une demande de carte Visa Infinite Voyages RBC ou une demande de transfert vers une carte Visa Infinite Voyages RBC au début de la période d'admissibilité ne sont pas admissibles à cette offre. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Le voyageur est responsable de la totalité des taxes, des frais d'administration et des suppléments. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'échange de points Voyages, visitez le www.rbc.com/termes-et-conditions/travel-rewards. Certaines restrictions s'appliquent. Pour connaître les conditions qui s'appliquent au programme RBC Récompenses, veuillez visiter le www.rbc.com/termes-et-conditions/index-na.html ou composer le 1 800 769-2512.

Alors, ce couscous ?



PIERRE
FOGLIA
CHRONIQUE

Bonjour Gilles, ça va? La retraite? Tu t'ennuies pas trop? Fais pas attention, je suis un peu bougon aujourd'hui. T'as vu le temps qui fait? Vingt! Ça me démange d'aller rouler, mais je peux pas, figure-toi que je dois écrire sur ta femme, enfin, sur son livre dont tout le monde parle, *Les soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident*. Ça m'embête. Pas seulement parce que je ne peux pas aller rouler, le livre lui-même m'embête. Le plus curieux, c'est que je suis d'accord avec presque tout ce qu'elle dit, c'est le ton qui m'embête.

Je devrais plutôt en parler avec elle? Je suis gêné avec les dames. Pis aussi, ça me fait plaisir de te parler, Gilles, ça fait longtemps. Ça remonte à loin, nos trucs. Tu te souviens de l'article que j'ai écrit sur toi dans *La Patrie*? À l'époque, t'étais un coureur cycliste prometteur, tu venais de gagner un championnat

canadien de contre-la-montre, je crois bien, tu t'en allais en stage en Espagne ou était-ce en Hollande chez Joop Zoetemelk?

Plus tard, on est devenus collègues à *La Presse*, t'étais au bureau d'Ottawa, on se voyait une fois tous les quatre ans, au party du syndicat, une des dernières fois je t'avais dit: pis les amours, Gilles?

Ah, je suis avec une Algérienne maintenant...

Quand tu m'as dit que t'étais avec une Algérienne, je me suis dit le salaud, elle doit y faire des couscous écœurants. Je suis fou de couscous, mais avec ma fiancée qui vient d'Iberville, tu penses bien que le couscous, c'est pas souvent. Anyway, j'ai pas osé m'inviter. Pis t'as pris ta retraite. Pis voilà, j'arrive au bureau hier et quelqu'un, quelqu'une en fait, me demande si j'ai lu ce livre dont tout le monde parle, *Les soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident*.

C'est drôle que tu me demandes ça, je viens juste de le finir.

Alors là quelqu'une: tu sais que l'auteur, Djemila Benhabib, est la femme de Gilles Toupin?

Hein! Gilles! Ah, le salaud: une femme qui fait le couscous et qui écrit des livres! Je suis jaloux. La mienne écrit jamais rien. Des fois, quand je pars en reportage, trois quatre mots dans mon carnet de notes, je suis en train de faire une entrevue avec quelqu'un à Bagdad, je tourne la page, elle a dessiné une carotte, coucou vieux lapin.

Je reviens à la tienne, Gilles. Elle écrit super bien, ta fiancée. Mais tu te fâcheras pas? Quelle fouteuse de merde.

Je suis d'accord avec 80% de ce qu'elle dit. Je ne sais pas si tu te rends compte, Gilles, 80% de quelque chose, c'est énorme, il y a même de longs moments dans son livre où je suis d'accord à 120%, quand elle parle du multiculturalisme canadien ou de celui plus innocent encore des commissaires Bouchard et Taylor de la fameuse commission. Cent vingt pour cent d'accord aussi quand elle parle du communautarisme et de son pape Tariq Ramadan que la gauche d'ici a accueilli comme un héros alors que la gauche européenne venait juste de le déclarer pas fréquentable.

Moi aussi, je trouve que la Fédération des femmes

s'est fait niaiser par un lobby d'islamistes, alors que dans le même temps, le Conseil du statut de la femme se tenait debout. Moi aussi, la laïcité ouverte, ça me fait super chier, moi non plus, je ne comprends pas ce que ça veut dire «ouverte», ou plutôt je comprends trop bien.

Je suis d'accord enfin: le droit à la différence ne doit pas mener à une différence des droits (selon la trouvaille de Yolande Geadah dans son lumineux petit livre sur les accommodements raisonnables). Je suis d'accord: la société d'accueil a le devoir d'offrir aux nouveaux arrivants des services (sociaux, apprentissage de la langue commune, aide à l'embauche, etc.) qui faciliteront leur intégration, mais les immigrants n'ont pas à attendre des règles, des lois, des accommodements qui protégeront leurs valeurs religieuses, n'ont pas à attendre par exemple l'aménagement de lieux de prière sur leur lieu de travail, à l'école, etc.

Plus encore que les chapitres polémiques situés au début et à la fin du livre, j'ai aimé la grande plage du milieu, 160 pages sur 300, on m'avait pourtant mis en garde: tu vas t'emmerder grandement au milieu. Pas une seconde, j'ai tout aimé de cette

traversée de l'islam vers... j'allais dire vers la modernité, mais justement pas, l'islam n'atteint nulle part la modernité.

Mais alors, me demandes-tu, avec quoi n'es-tu pas d'accord?

Avec le ton, Gilles, je t'ai dit.

Je ne suis pas d'accord pour que, dès l'introduction, on me dise: je vais t'apprendre des choses, petit con, dont tu peux pas avoir une fine connaissance parce que tu n'es pas arabe. Et avec lesquelles tu n'auras pas le choix d'être d'accord. Si par hasard tu ne l'étais pas, alors t'es rien qu'un idiot utile à l'islamisme.

Tu diras à ta femme que, par exemple, jusqu'à tout récemment, je partageais complètement, à la virgule près, sa position sur le voile. Or, je suis tout doucement en train de changer d'idée. Pas radicalement. Pas sens dessus dessous. Dans le sens de Régis Debray, dans le sens de pourquoi chercher la bagarre sur tout et sur rien, pourquoi foutre la merde là où ça va bien?

En cela, suis-je un idiot utile aux islamistes?

Tu sais bien, Gilles, que si j'étais idiot, je m'arrangerais au moins pour être utile à rien.

Alors, ce couscous, on se le fait?

Déchiquetage et pesticides contre l'agrile du frêne

VINCENT LAROUCHE

La Ville de Montréal entreprendra bientôt des opérations d'abattage, de déchiquetage et d'injection de pesticides à la suite de la découverte de nouveaux cas d'arbres infestés par l'agrile du frêne dans l'est de son territoire.

En juillet, la Ville et l'Agence canadienne d'inspection des

aliments ont lancé un programme de détection après la découverte de quatre arbres infestés dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Hier, les autorités ont confirmé que ce nombre a maintenant grimpé à dix arbres répartis dans cinq lieux.

L'agrile du frêne, insecte en provenance d'Asie, est capable

de tuer un arbre en deux ans. Il a déjà fait des ravages dans la région des Grands Lacs et se répand très rapidement. Les experts soupçonnent que des palettes de bois transportées par bateau ont permis à l'insecte de passer de l'Asie à l'Amérique au début des années 2000.

À Montréal, l'ensemble des 45 000 frênes est menacé, soit

20% du patrimoine arboricole de la ville.

«Dans un proche avenir, les 10 frênes infestés et dépérissants seront neutralisés par abattage et déchiquetage. La Ville doit procéder ainsi pour limiter au maximum la propagation de l'insecte ravageur et ainsi protéger ses autres frênes», a précisé le cabinet du maire et du comité exécutif dans un communiqué.

La Ville mettra aussi en branle sous peu un projet-pilote d'injection de TreeAzin, insecticide d'origine naturelle, dans les zones touchées afin de protéger les autres frênes.

«À ce jour, les mesures préventives adoptées par la Ville et appliquées dans la majeure partie des arrondissements permettent de ralentir l'infestation. Mais la vigilance est de mise», a indiqué Alan DeSousa, responsable du développement durable, de l'environnement et des parcs au comité exécutif.

L'offre Autobahn pour tous

L'ingénierie allemande. Maintenant plus abordable que jamais.



Insurance Institute for Highway Safety
Véhicule le plus sécuritaire
Passat 2012

OFFRE DE LANCEMENT

0 \$ PREMIÈRE MENSUALITÉ*

La toute nouvelle Passat 2012

Louez à partir de
299 \$ par mois pour 48 mois**
ou achetez à partir de 25 440 \$*



Das Auto.

1 888 ROULE VW

vw.ca

*Le PDSF du modèle Passat 2012 de 2,5 L neuf et non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5 vitesses est de 25 440 \$ (frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur inclus). Assurances, immatriculation, frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Cette offre de location d'une durée limitée et sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance est basée sur le modèle Passat 2012 de 2,5 L neuf et non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5 vitesses. Frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur inclus dans le paiement mensuel. Acompte de 1 958 \$ ou échange équivalent, dépôt de sécurité de 350 \$ et première mensualité requis au moment de la signature. Frais de 15 ¢ du kilomètre après 64 000 km en sus. Assurances, immatriculation, frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. *Première mensualité gratuite offerte avec une location de 48 mois (sur approbation de crédit de Volkswagen Finance) pour certains modèles Passat 2012 neufs et non immatriculés (modèles TDI Diesel propre exclus) jusqu'à concurrence de 500 \$ (taxes exclues). PDSF du modèle de base : 25 440 \$. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Offres en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011 et pouvant être modifiées ou retirées en tout temps sans préavis. Visitez votre concessionnaire ou vw.ca pour les détails. Modèle montré à titre indicatif seulement. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Passat » et « Autobahn pour tous » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » est une marque de commerce de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2011.

ACTUALITÉS

MORT D'UNE FILLETTE DE 6 ANS À L'ÉCOLE

Une famille en colère

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Le 16 septembre 2010, la petite Megann Ayotte Lefort, 6 ans, est morte à son école d'un épisode allergique-asthmatique. Un an plus tard, ses proches ne décolèrent pas. Selon son oncle et son père, les intervenantes du service de garde ont attendu près d'une heure avant de joindre les parents et d'appeler l'ambulance, alors qu'elles voyaient que l'état de la petite dégénérait. Une situation qu'ils jugent inacceptable.

« Des enfants qui font de l'asthme et qui ont des allergies, il y en a plein dans les écoles du Québec. On ne peut pas accepter que les intervenants ne sachent pas comment agir dans ces cas-là! », affirme l'oncle de Megann, Stéphane Lefort.

Asthmatique et allergique aux produits laitiers depuis sa naissance, la petite Megann venait de commencer sa première année à l'école Sainte-Germaine-Cousin, à Pointe-aux-Trembles. L'établissement, qu'elle fréquentait depuis la maternelle, connaissait bien son dossier de santé.

La soirée fatale

Le soir du 16 septembre 2010, le père et la mère de Megann, qui sont séparés, se rendent à la rencontre de parents. Vers 18h15, leur fille est confiée au service de garde qui devait s'occuper de 25 enfants pendant



PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE

Dans son rapport publié en août, la coroner Hélène Lord conclut qu'il est difficile de dire si Megann Ayotte Lefort, 6 ans, est morte d'une crise d'asthme ou d'un choc anaphylactique. Elle note que les versions des différents acteurs diffèrent.

la rencontre. L'une des deux intervenantes sur place fait alors remarquer à la mère que la fillette présente des plaques rouges sur le corps.

La mère ne s'en formalise pas en disant que cette situation se produit parfois et part pour la réunion. Cinq minutes après, Megann pleure et demande à voir son père. Ne pouvant calmer son chagrin, Megann s'installe devant un film avec

les autres enfants. Mais elle a du mal à respirer. Elle pleure beaucoup et dit s'ennuyer de sa mère. Vers 18h40, les éducatrices demandent à Megann de prendre ses pompes pour l'asthme, ce que fait la petite.

L'état de Megann ne s'améliore pas. Vers 19h, les intervenantes l'amènent dans une pièce à part pour la calmer. « Je lui flattais le dos. Elle pleurait tout le temps », a dit l'une des

intervenantes à la police. Cette dernière reconnaît que « ce n'est pas dans les habitudes » de la petite de pleurer ainsi.

Vers 19h05, Megann a toujours du mal à respirer. Une intervenante part finalement chercher les parents. Elle s'arrête en chemin pour informer la directrice. La femme qui reste aux côtés de Megann note que les yeux de l'enfant « allaient dans le vide ».

« Pendant tout ce temps, Megann n'allait pas bien. Mais personne n'a appelé le 911! Et personne n'a cru bon d'alerter les parents avant 19h05! », déplore Stéphane Lefort.

L'intervenante revient avec la mère entre 19h10 et 19h20, selon les versions. Dans son témoignage à la police, l'intervenante dit que dès son arrivée, la mère « a pris sa fille par le visage et a dit d'appeler le « 911 tout de suite ». L'intervenante s'exécute.

Panne des insufflateurs

Les pompiers arrivent en premier et tentent d'utiliser des insufflateurs. Mais les trois appareils destinés aux enfants sont défectueux. Les ambulanciers arrivent tout de suite après et voient l'enfant inconsciente, blanche, les lèvres bleues, dans les bras d'un pompier. Des manœuvres de réanimation sont tentées. La petite a été transportée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où son décès a été constaté.

À la suite des événements, une enquête du coroner a été ouverte. Dans son rapport

publié en août, la coroner Hélène Lord conclut qu'il est difficile de dire si Megann est morte d'une crise d'asthme ou d'un choc anaphylactique. Elle note que les versions des différents acteurs diffèrent. Elle ne fait qu'une seule recommandation: qu'un suivi soit fait au service d'incendie de Montréal pour s'assurer que les insufflateurs fonctionnent en tout temps.

Cette conclusion irrite Stéphane Lefort. « Il n'y a aucun mot pour l'école. Pourquoi? demande-t-il. Le rapport a été bâclé. Si on ne veut pas qu'une telle situation se reproduise dans une autre école, il faut faire des recommandations. » Le père de Megann, Sylvain Lefort, est du même avis. « Il y a eu beaucoup de manquements à l'école. Ma fille demandait de l'aide. On l'a laissée mourir », dénonce-t-il. L'oncle a déposé une contestation au Bureau du coroner, mardi.

L'école non responsable

À la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, dont fait partie l'école Sainte-Germaine-Cousin, on assure que « l'école est étrangère à ce décès ». La porte-parole de la commission scolaire, Christiane St-Onge, indique que le rapport du coroner est clair: l'école n'a rien à se reprocher. M^{me} St-Onge déplore que la famille de Megann ait lancé une campagne sur les réseaux sociaux pour « tenter de faire une mauvaise réputation à l'école ». « On comprend leur désarroi. Mais l'école n'a rien à voir là-dedans », soutient-elle.

Mais un an après la mort de Megann, son père éprouve beaucoup de rancœur envers l'établissement. Il peine à se remettre des événements. « J'ai perdu 20 livres. J'ai perdu mon emploi. J'ai perdu mon condo. Je suis sur le point de perdre mon auto... souffle-t-il. J'ai vu ma fille mourir... J'ai encore le goût d'aller la rejoindre des fois. »

Moins de mercure dans le poisson frit ou bouilli



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Le taux de mercure est plus élevé dans les sushis que dans le poisson cuit.

MARIE ALLARD

Manger du poisson cru augmente l'exposition au mercure. Au contraire, faire bouillir le poisson diminue la bioaccessibilité du mercure – sa solubilisation dans nos jus gastriques – de 40%. Le faire frire réduit l'exposition à ce contaminant de 60%. C'est du moins ce qu'ont démontré en laboratoire deux chercheurs en sciences biologiques de l'Université de Montréal.

« Ça nous a surpris: la cuisson du poisson a un énorme impact sur la bioaccessibilité du mercure », a dit à La Presse Marc Amyot, professeur à l'Université de Montréal, coauteur de l'étude avec le doctorant Ousséni Ouédraogo. Que les amateurs de sushis se rassurent: boire une tasse de café noir ou de thé vert

ou noir en savourant son poisson réduit aussi l'exposition au mercure du poisson de 50 à 60%.

Publiée dans *Environmental Research*, l'étude est la première à évaluer la bioaccessibilité du mercure après cuisson et digestion du poisson. « C'est plus réaliste que ce qui s'est fait auparavant », a dit M. Amyot.

Les chercheurs ont d'abord mesuré le taux de mercure dans des morceaux de thon, de maquereau et de petit requin, crus, bouillis ou frits dans l'huile de maïs. Les concentrations restaient à peu près les mêmes. Ils ont ensuite recréé in vitro les mécanismes de la digestion humaine, trouvant des baisses importantes de bioaccessibilité du mercure dans le poisson cuit.

« Nous ne pouvons affirmer avec certitude la raison qui explique cette diminution, a dit le scientifique au *Forum*, journal de l'Université de Montréal. Probablement que le chauffage des pièces de poisson dénature les protéines et altère la solubilisation du mercure. »

Pourtant très friandes de poisson, certaines communautés sont moins contaminées par le mercure que prévu par les scientifiques. Les concentrations

de mercure estimées chez certains Cris, Inuits et Japonais sont de... 369% à 586% supérieures à la réalité. L'écart est peut-être dû à la génétique, mais aussi aux habitudes alimentaires des communautés.

Faut-il bannir les sushimis, si on les préfère sans thé? « Quelqu'un qui mangerait tous les jours du sushi devrait diversifier son alimentation, dit M. Amyot. Mais le Québécois moyen doit continuer de consommer du poisson, c'est extrêmement bon pour la santé. Les groupes à risque, comme les femmes enceintes et les très grands consommateurs, doivent toutefois faire attention. »

Frirer le poisson est déconseillé, puisque ce mode de cuisson a des effets néfastes sur la santé cardiovasculaire. Choisir des poissons petits ou herbivores, comme la sardine, le tilapia ou la carpe, est un meilleur moyen de réduire le risque d'exposition au mercure, selon le biologiste. Santé Canada recommande de manger au moins deux portions de poisson par semaine, en limitant la consommation des poissons les plus contaminés, comme le requin, l'espadon, le marlin ou le thon frais et congelé.

Venez découvrir pourquoi on est le plus grand!

2 salles de montre sur 3 étages!
Surface de 45 000 pieds carrés!
Plus de 250 véhicules à l'intérieur

PLUS DE 35 600 NOUVEAUX FANS* EN 2011, ET ÇA CONTINUE.

Tucson L 2012
258\$ 0,9% financement à l'achat* /mois pour 72 mois 2 999 \$ comptant
Incluant 750 \$ d'économie Frais de livraison et destination inclus

A partir de **21 124\$**

Autoroute 6,2 L/100 km*

UN GROUPE, UNE MISSION: Votre satisfaction!

SAINT-LAURENT
HYUNDAI | EQUUS

Le plus grand concessionnaire Hyundai à Montréal
100, boul. Montpellier (coin Métropolitain), Ville Saint-Laurent
514-748-0100 www.hyundai-montreal.com

N°1 DES VENTES AU QUÉBEC EN 2011

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS
GARANTIE 5 ANS 100 000 KM GARANTIE GLOBALE LIMITÉE

Prix du modèle montré : Tucson Limited 2012, transmission automatique, à partir de 34 224 \$. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. *Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les Tucson L 2012, transmission manuelle (à partir de 21 124 \$). Exemple de financement : 21 124 \$ à un taux de 0,9% équivaut à des mensualités de 258,69 \$ par mois pour une durée de 72 mois. Comptant initial requis de 2 999 \$. Coût de prêt de 500,68 \$ pour une obligation totale de 21 624,68 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur), frais de livraison et de destination de 1 760 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation et RDPRM en sus des offres de financement à l'achat. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. *Tous les détails sur place. Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Voir Saint-Laurent Hyundai pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Saint-Laurent Hyundai pourrait devoir commander le véhicule. † La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous conditions normales d'utilisation et d'entretien. †† Voir Saint-Laurent Hyundai pour les véhicules admissibles et tous les détails du programme de remises aux diplômés.

ENCAN PUBLIC
www.empireauctions.com

NORMAND HUDON
8,25 cts Saphir

S. COSGROVE
8,60 cts Rubis

6,09 cts Émeraude

2,01 cts Diamant

5,15 cts Rubis

ESTAMPES JAPONAISES

Vente aux enchères:
Dim. 13 nov., dès 13 h
Lundi 14 nov., dès 19 h
Mardi 15 nov., dès 19 h
Mercr. 16 nov., dès 19 h

Exposition:
Les sam. et dim. 12 et 13 nov., de 10 h à 17 h

Superbes meubles
5500, rue Paré, Mtl
514 737-6586

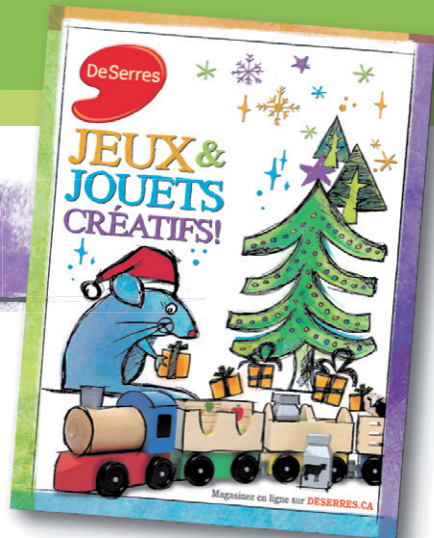
DeSerres

IDÉES-CADEAUX CRÉATIVES !

TOUTES LES OFFRES DE NOTRE BROCHURE EN MAGASIN OU SUR DESERRES.CA

64⁹⁷ ~~79⁹⁹~~

CHEVALET EN BOIS 3 EN 1
Tableau noir, tableau pour marqueur,
5 compartiments de rangement et accessoires
DCE-2



19⁹⁹

COLORE TON SAC À BANDOULIÈRE
Inclut 6 feutres permanents et sac assez grand pour contenir les livres scolaires
NIPYB006



NOUVEAU

24⁹⁹

CHEVALET PORTABLE
1 côté aimanté, 1 côté tableau et accessoires
B7010NC



12⁹⁷ ~~16⁹⁹~~

CRÉE TON ROBOT
En recyclant tes cannettes !
PW3270



DÔME À DESSIN CRAZYGLOW
Un endroit pour dessiner et jouer avec de la lumière à tout moment de la journée!
GLR7701

49⁹⁹



16⁹⁷

TOUR TÉLESCOPIQUE CRAYOLA
DE 50 MINI-MARQUEURS
PIP SQUEAK
CR8750



PRODUIT VEDETTE DE LA SEMAINE



44⁹⁷ ~~49⁹⁹~~

1 MÈTRE DE PEINTURE ACRYLIQUE PÊBÉO
40 tubes de 20 ml
P833441

Offrez la
carte-cadeau
pleine de
créativité!



Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Malgré l'attention portée à la rédaction de cette publicité, DeSerres ne peut être tenue responsable des erreurs typographiques. Les articles peuvent différer des photos et les offres sur DESERRES.CA peuvent différer de celles en magasin.

27 NOUVEAU À VAUDREUIL

26 MAGASINS AU CANADA | DEPUIS 1908

ACHETEZ EN LIGNE
DESERRES.CA



MONTRÉAL PLUS

ENTREVUE AVEC LOUISE HAREL

« Montréal, c'est la tour de Babel »

Dix ans plus tard, la « marraine » des fusions forcées, Louise Harel, veut redresser la barre à Montréal. Selon la chef de l'opposition, la Ville compte trop d'élus et l'impôt foncier est trop élevé. En vue des élections de 2013, la politicienne à la voix douce sort les gants de boxe; les Montréalais auront le choix entre le statu quo ruineux et le changement, qu'elle estime incarner.



KARIM BENESSAIEH

Montréal est une « tour de Babel », une métropole désorganisée qui compte « trop de taxes, trop de bureaucratie, trop de structures, trop d'élus ». Celle qui fait ce constat d'une voix calme, c'est la chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Louise Harel, architecte des fusions en 2001. Elle se présentera en 2013 comme la seule candidate capable de ramener la métropole dans le droit chemin.

Elle donne dès maintenant le ton: il n'y aura pas d'alliance avec l'autre parti de l'opposition, Projet Montréal, dirigé par Richard Bergeron. C'est pourtant elle qui a lancé cette idée il y a trois semaines, en marge du congrès de son parti, Vision Montréal. « C'est impossible, lance M^{me} Harel en entrevue à *La Presse*. Richard Bergeron m'a expliqué il y a quelques mois qu'il voulait devenir le candidat des ex-banlieues.

de réduire les pouvoirs des arrondissements, d'harmoniser les règlements, de regrouper certaines activités comme les achats, l'embauche et les immeubles. Si on veut sans détour réduire le nombre d'élus et d'arrondissements, on ne suggère aucune cible précise. « On propose une consultation, on demande un débat public. Notre priorité, ce sont des économies d'échelle avec des regroupements de services. »

Ces économies, assure-t-elle, permettraient de réduire le fardeau fiscal des Montréalais qui a augmenté de plus de 11 % en deux ans.

« Il y a un prix à payer pour l'absence d'économies d'échelle. Les Montréalais sont-ils prêts à le payer? Je crois que la réponse est non. »

Centralisatrice?

M^{me} Harel se rebiffe quand on lui accole l'étiquette de « centralisatrice ». « Elle n'est pas fondée. Je suis la marraine d'une loi qui a introduit les arrondissements. Je suis extrêmement favorable aux services de proximité, j'ai été députée pendant 28 ans très localement en contact avec les gens.

« Les services de proximité, il faut qu'ils soient donnés le plus près des gens. La délivrance des permis, pas question d'aller à l'hôtel de ville de Montréal. Mais la réglementation, elle, il faut qu'il y ait une cohérence dans la ville. » — Louise Harel

Ce qui est incompatible, c'est le camp du statu quo dans lequel ils se sont maintenant peints.

Vision Montréal est le seul parti à proposer une nouvelle gouvernance pour Montréal, estime-t-elle. Essentiellement, le programme propose

Mais je pense qu'il faut une harmonisation dans une ville. » Elle donne en exemple le labyrinthe de règlements différents d'un arrondissement à un autre. « Actuellement, c'est la tour de Babel. Les punaises de lit, la stérilisation des chats, ça ne se limite pas à un



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Louise Harel refuse maintenant de conclure une alliance avec l'autre parti de l'opposition, Projet Montréal. Elle avait pourtant elle-même lancé l'idée il y a trois semaines.

arrondissement particulier. Un chat, ça ne regarde pas les enseignes pour savoir s'il est dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ou Rosemont. »

Plutôt que la décentralisation, elle prône la « déconcentration »: on peut par exemple donner les permis dans une multitude de points de service, tout en appliquant une seule réglementation. « Les services de proximité, il faut qu'ils soient donnés le plus près des gens. La délivrance des permis, pas question d'aller à l'hôtel de ville de Montréal. Mais la réglementation, elle, il faut qu'il y ait une cohérence dans la ville. »

Il y a deux ans, lors des élections de 2009, la chef de l'opposition avait le sentiment de « crier dans le désert » lorsqu'elle dénonçait la toute-puissance des arrondissements. La fin catastrophique de la campagne, lorsque son bras droit Benoit Labonté a été éclaboussé

par ses liens avec Tony Accurso, « a complètement occulté ce que [le parti] voulait transmettre ». « On a été arrêtés en plein élan, la campagne s'est terminée deux semaines avant les élections. »

À 65 ans, celle qui a une grande expérience de la politique provinciale se présente comme la candidate du changement. Elle mise notamment sur ses jeunes élues – presque toutes des femmes – pour offrir cette image de nouveauté aux électeurs. « Des gens de la nouvelle génération, non seulement j'en ai, mais j'en ai aussi la majorité. » La défection de la recrue François Croteau, maire de Rosemont-La Petite-Patrie qui s'est joint à Projet Montréal la semaine dernière, l'a « grandement » étonnée. « Toutes les mesures dont se vante M. Croteau, ce sont des mesures de Vision Montréal. À l'exception des poules. »

VACANCES AIR CANADA

Gran Bahia Principe Cuba

VOL, HÔTEL ET TRANSFERTS • TOUT-COMPRIS • 1 SEMAINE

Vol sans escale au départ de Montréal

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Puerto Plata Bahia Principe San Juan PRIVILÈGES Ch. standard • 18 déc.	1099 \$ Taxes et autres frais inclus
MEXIQUE Cancun/Riviera Maya Gran Bahia Principe Cuba PRIVILÈGES Suite junior • 4 et 11 déc.	1169 \$ Taxes et autres frais inclus
JAMAÏQUE Gran Bahia Principe Jamaica PRIVILÈGES Suite junior • 3 et 10 déc.	1339 \$ Taxes et autres frais inclus
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Samana Bahia Principe Samana Roulette PRIVILÈGES Ch. selon la disponibilité • 24 déc.	1589 \$ Taxes et autres frais inclus

Envolez-vous avec style; choisissez le service en classe Affaires™

Obtenez jusqu'à 3 700 milles Aeroplan[®] par membre

vacancesaircanada.com

Composez sans frais le 1-866-529-2079 ou contactez votre agent de voyages

Les prix de vente reflètent les réductions applicables, sont assujettis à modification sans préavis et ne peuvent être combinés à aucune autre offre ou promotion. Les prix sont en dollars canadiens, sont valides pour les réservations effectuées le 10 nov. 2011, s'appliquent aux nouvelles réservations seulement et dates mentionnées. Les prix sont par personne selon une occupation double et sont établis en fonction des vols en classe économique au départ de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, à moins de mention contraire. Non remboursable. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Ne s'applique pas aux réservations de groupe. De plus amples renseignements sont disponibles chez un agent de voyages. Vols exploités par Air Canada. Pour connaître les modalités et conditions, consultez les brochures de Vacances Air Canada ou le site vacancesaircanada.com. Titulaire du permis du Québec n° 02566. Les milles Aeroplan varient selon les points de départ et les destinations. Pour tous les détails, visitez www.vacancesaircanada.com. Pour connaître les modalités et conditions du programme Aeroplan, consultez le site www.aeroplan.com. [®] Aeroplan est une marque déposée d'Aeroplan Canada Inc. [™] Vacances Air Canada est une marque déposée d'Air Canada, utilisée sous licence par la société en commandite Touram, 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 600, Montréal (QC), H3G 1R8. Pour les plus récentes mises à jour, visitez vacancesaircanada.com.

Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50 \$/1000 \$.

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Conférence

Les secrets d'un atelier de mangaka – Stars et esclaves

Par **Hervé Martin-Delpierre**, auteur de l'ouvrage *Les mondes manga*

Le mardi 15 novembre à 19 h 30

Présentée en complément à l'exposition *Manga – L'art du mouvement*

Lecture publique

L'âge de la parole – Les 40 ans des Forges et du Noroît

Venez entendre des textes touchants, provocants et toujours actuels.

Mise en lecture : **Louise Bombardier**

Distribution : **Dany Boudreault, Jean-François Casabonne, Violette Chauveau et Sophie Clément**

Le jeudi 17 novembre à 19 h 30

Présentée en collaboration avec l'Académie des lettres du Québec

Conférence

Série *Le monde en 2025*

Les droits de la personne en 2025 : au cœur d'une constitution mondiale?

L'idée d'une justice accessible à tous est-elle réaliste?

Par **Karim Benyekhlef**, directeur scientifique du CÉRIUM

Avec **Jean-Louis Roy**, fondateur de l'Observatoire mondial des droits de l'homme, et **Pearl Eliadis**, avocate spécialisée dans les droits de l'homme

Animation : **Jean-François Lisée**, directeur exécutif du CÉRIUM

Le mercredi 23 novembre à 19 h 30

Présentée en collaboration avec l'Université de Montréal, le CÉRIUM et Canal Savoir

Auditorium | Gratuit • Billet nécessaire

Pour tout savoir sur les activités culturelles de BANQ et pour réserver des billets : banq.qc.ca

Venez faire connaissance!

Grande Bibliothèque
475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
☎ ☎ Berri-UQAM ou autobus : 30, 15 et 125
514 873-1100 ou 1 800 363-9028

Bibliothèque et Archives nationales
Québec

Jouer avec le feu



MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Un bric-à-brac de tentes collées les unes sur les autres, des fauteuils défoncés, une cuisine improvisée sous une bâche, des sans-abri qui boivent de la bière, des jeunes qui discutent ou jouent de la guitare. La foule des indignés est hétéroclite. Ils ont choisi le square Victoria avec soin. Autour, des édifices qui représentent la quintessence du capitalisme: des banques, le Centre de commerce mondial, la tour de la Bourse.

Au début, les indignés voulaient protester contre les inégalités sociales, mais leur contestation a été «kidnapée» par les sans-abri qui ont

ans. Ils buvaient une bière, peinarads.

«On est mieux ici, on fait notre petit confort, a dit Steve qui caressait un chien. Dans les refuges, je peux pas boire ma bière. Moi, j'ai deux problèmes, l'alcool et le pot.

— Il y a beaucoup de sans-abri ici?

— Oui, a répondu Steve. Il y en a de plus en plus et aussi des psychiatrisés qui ont pas pris leurs médicaments.»

Un peu plus loin, Camille, Colin et Guillaume, élèves au cégep, rêvaient de bâtir un monde meilleur en faisant le ménage dans leur tente. Ils ont 17 et 18 ans. Ils sont là depuis le début.

Le square ressemble à un camp de réfugiés. Sauf que les camps de réfugiés sont mieux organisés.

vite compris qu'ils pouvaient s'installer dans le square. Pour eux, c'était le pactole: bouffe et vêtements chauds offerts gratuitement. Et aucun règlement, contrairement aux refuges où ils doivent prendre leurs repas à heure fixe, se coucher en même temps que tout le monde, se laver et ne pas fumer ou consommer.

Mardi, j'ai passé quelques heures au square Victoria. J'ai rencontré Steve et Michel, des sans-abri installés dans une tente depuis quelques jours. Steve vit dans la rue depuis cinq ans, Michel depuis deux

Quand j'ai vu ce ramassis de tentes, cette faune éclatée, des jeunes qui côtoyaient des sans-abri, des paumés et des chiens, je me suis pincée. Suis-je au centre-ville de Montréal, à deux pas du très branché hôtel W?

Le square ressemble à un camp de réfugiés. Sauf que les camps de réfugiés sont mieux organisés. Les ONG distribuent de la nourriture et offrent des services médicaux.

Au square Victoria, il n'y a rien. Ou si peu. Que des dons et des indignés qui essaient de mettre un semblant d'ordre,



Indignés, sans-abri et psychiatrisés se côtoient dans le square Victoria. La présence des paumés vient mettre à l'épreuve les valeurs des contestataires souhaitant bâtir une société différente. Un mois après leur installation, que veulent les manifestants d'Occupons Montréal? Isabelle Audet et Alain Roberge sont allés à la rencontre des indignés. Leur reportage est disponible à www.lapresse.ca/occupons

mais ils sont de plus en plus débordés par les sans-abri et les gens atteints de maladie mentale. Et le problème va grossir, car le mot court dans les rues de Montréal parmi les sans-abri: allez au square Victoria, la bouffe est gratuite!

C'est Greg Adams qui me l'a dit. Il s'occupe de la sécurité du camp la nuit. «Les sans-abri sont de plus en plus

nombreux. Quand il y en a un qui s'énervé, on ne sait pas comment réagir. On ne connaît ni leur nom ni leur histoire. On a besoin d'aide et vite.»

Le mélange alcool, drogue et sans-abri n'est pas de bon augure. C'est un cocktail explosif. «C'est la consommation qui engendre la violence, et non les problèmes de santé mentale», m'a expliqué le

D' Olivier Palmer, psychiatre au CHUM et spécialiste de l'itinérance.

Et la Ville? Elle tolère. Elle ne veut pas chasser les squatteurs à coups de matraque. Par contre, elle impose des limites en interdisant la construction d'abris en bois qui permettraient aux indignés de passer l'hiver. Seules les tentes sont tolérées.

La Ville espère que le froid cassera la volonté des indignés. Sauf qu'il restera un noyau dur. Hier, ils ont d'ailleurs décidé de défier la Ville en continuant de construire des abris.

La Ville parle de liberté d'expression. J'en suis. Sauf que le square Victoria est en train de se transformer en refuge à ciel ouvert, abandonné à lui-même, en plein

cœur du centre-ville. Du jamais vu. Tout est en place pour que la situation dégénère. On s'éloigne de plus en plus de la liberté d'expression. Par contre, on se rapproche dangereusement d'un dérapage.

La Ville joue avec le feu et elle se met la tête dans le sable si elle pense qu'elle va avoir les indignés à l'usure. Les sans-abri qui vivent dans la rue

depuis des années et le noyau dur ne baisseront pas les bras.

La Ville devra agir, mais comment éviter les bavures? Pas évident. Le maire est pris, bien malgré lui, avec une petite bombe à retardement qui risque de lui exploser en plein visage.

Pour joindre notre chroniqueuse: michele.ouimet@lapresse.ca

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Le problème des sans-abri

ISABELLE AUDET

Les indignés qui occupent le square Victoria, à Montréal, font face à un problème complexe: leur siège attire plusieurs sans-abri, dont certains souffrent de toxicomanie et de troubles mentaux.

Tant et si bien qu'une délégation a frappé vendredi dernier aux portes de la Mission Old Brewery pour obtenir de l'aide. L'organisation qui s'investit auprès des sans-abri refuse d'intervenir sur place, afin de demeurer «neutre», mais se montre sensible aux préoccupations d'Occupons Montréal.

«Ce que nous leur avons offert, c'est de se déplacer vers nos locaux, affirme Michelle Llambias, agente de communications pour la Mission. Nos intervenants se feront un plaisir de leur donner quelques conseils. Ils semblent avoir un peu de difficulté devant les personnes sans abri, les toxicomanes et les personnes atteintes de troubles mentaux.»

Les repas gratuits en continu, le comptoir de vêtements chauds et les discussions animées transforment le square en eldorado pour une vingtaine de sans-abri. Plusieurs campent sur place.

«J'ai plus de liberté ici qu'au parc Viger, explique Mario, qui vit dans la rue depuis 30 ans. Au parc Viger, il y a beaucoup de tension. Moi, je ne fume pas et je ne me drogue pas. Je bois, mais je ne me drogue pas. Ici, c'est fantastique: on est coupés du monde.»

Plusieurs des participants d'Occupons Montréal estiment qu'ils doivent faire preuve de tolérance, même s'ils admettent être dépassés par certains comportements. «Si on n'accepte pas des gens pour plusieurs raisons, pour un manque de participation ou pour une déviance quelconque, on vient de faire la même erreur, ou pire encore, parce qu'on essaie de le changer, ce système-là», lance Magalie, campeuse.

Un de ses amis acquiesce, en ajoutant que plusieurs sans-abri s'engagent aujourd'hui dans la microsociété qu'est Occupons Montréal.

Les indignés souhaitent que des spécialistes du sans-abrisme s'engagent d'eux-mêmes dans le mouvement, pour aider certains sans-abri. Pour sa part, la Ville de Montréal n'entend pas intervenir. «Les services sociaux relèvent du gouvernement du Québec», a affirmé Gonzalo Nunez, porte-parole de la Ville.

lexus.ca/ct

CT

POUR EN TROUVER UNE AUTRE COMME ELLE, IL FAUDRA ATTENDRE LE FUTUR.



BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 30 950 \$*

VOICI LA TOUTE NOUVELLE LEXUS CT F SPORT 2012. La première sportback hybride de luxe au monde vient de devenir encore plus sportive. Ses amortisseurs performants exclusifs améliorent la tenue de route. De nouvelles caractéristiques de design, comme les roues de 17 po finies bronze, la calandre F Sport, l'aileron arrière, les sièges en cuir de première qualité et les pédales sport en aluminium, donnent à la CT F Sport un look bien à elle. Et la peinture de couleur bleu ultrasonique métallisé exclusive en option lui permet de bien se démarquer. Avec tout cela, c'est toujours le véhicule de luxe le plus éconergétique au Canada.† La Lexus CT F Sport. La barre des hybrides vient d'être haussée.

* Le PDSF n'inclut pas les frais de transport et de préparation (1 950 \$), l'immatriculation, l'enregistrement, les assurances, les taxes applicables, les droits et les frais. Le modèle montré est une CT F Sport 5i. D.2012 à un PDSF de 36 350 \$. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Estimations de consommation basées sur les méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. La consommation réelle peut différer.



ACTUALITÉS

Rapport du coroner sur la mort d'Arturo Gatti

Pas « d'évidence franche » pour la thèse du meurtre

JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE CANADIENNE

Le coroner québécois Jean Brochu est incapable de conclure à l'intervention d'un tiers pour expliquer le décès du boxeur Arturo Gatti, survenu le 11 juillet 2009 au Brésil.

Les enquêteurs brésiliens avaient conclu au suicide de M. Gatti à l'âge de 37 ans, ce qui, depuis, a fréquemment été mis en doute par les proches du boxeur montréalais.

Cependant, dans son rapport dévoilé hier, le coroner Brochu ne peut conclure de façon certaine sur les causes et circonstances du décès, bien qu'il

lui ait été possible de soulever des doutes sur les méthodes employées par les enquêteurs brésiliens.

Il estime aussi que l'enquête commandée par l'ancien gérant du boxeur, Pat Lynch, suggérant qu'un tiers est intervenu relativement à ce décès comportait des « faiblesses évidentes ».

Des pathologistes de Montréal avaient déjà conclu qu'il n'y avait guère eu de preuve franche et nette d'intervention d'une autre personne pour comprendre ce qui avait provoqué la mort de l'ancien pugiliste.

Le coroner Brochu approuve cette thèse selon laquelle Arturo Gatti est mort de façon violente,

« par asphyxie par constriction du cou ».

Il écrit dans son rapport que « la scène du décès (au Brésil) a visiblement été altérée avant la prise de photographies », ajoutant que « l'enquête policière brésilienne ne correspond pas aux standards auxquels nous sommes ici habitués ».

Après avoir analysé les blessures d'Arturo Gatti, son sang ainsi que les événements ayant précédé le décès du pugiliste, le coroner affirme qu'il n'y a pas « d'évidence franche » qu'un tiers aurait pu intervenir avant sa mort.

Il remet également en question les résultats de l'enquête

commandée par Pat Lynch, l'ancien gérant de la victime. Selon ce rapport, Arturo Gatti n'avait aucune raison de s'enlever la vie, notamment en raison de sa santé physique, financière et mentale.

Au lendemain de la mort du pugiliste, sa femme, Amanda Rodrigues, avait été arrêtée par la police brésilienne, avant d'être relâchée après que les enquêteurs eurent conclu au suicide. Elle est aujourd'hui impliquée dans une contestation judiciaire de la famille d'Arturo Gatti à propos du testament du boxeur.

L'avocat qui représente M^{me} Rodrigues, Pierre-Hugues Fortin, a indiqué que sa cliente est très satisfaite des conclusions du

coroner Brochu. « Ce n'est pas une surprise pour elle », a-t-il précisé hier. « Les conclusions reflètent ce que M^{me} Rodrigues avance depuis le début, soit qu'elle est innocente et qu'elle n'est pas impliquée dans la mort de son mari. »

Le procès au civil opposant la veuve de Gatti à sa famille afin de déterminer qui héritera de la fortune de l'ancien boxeur s'est conclu en octobre, à Montréal. La juge Claudine Roy n'a pas encore rendu sa décision.



« LE MYSTÈRE GATTI », L'ÉDITORIAL D'ARIANE KROL, À LIRE EN PAGE A 26.



La toute nouvelle Civic DX 2012

En location

192 \$*
48 mois

Transport et préparation inclus

0 \$
comptant

En prime



Venez la commander
dès maintenant

INSURANCE INSTITUTE
FOR HIGHWAY SAFETY

« La Civic berline choisie voiture la plus sécuritaire de sa catégorie en 2011. »

J.D. Power and Associates

« Le véhicule compact ayant obtenu, ex æquo, la cote la plus élevée concernant la qualité initiale aux États-Unis en 2011 »†

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

hondaquebec.ca

0,9% sur modèles sélectionnés d'Accord et de CR-V 2011

*Les Civic 2012 actuellement arrivés chez les concessionnaires sont pour fins de démonstration et d'essai routier. Les clients sont invités à venir en faire l'essai et à commander la Civic 2012 de leur choix. L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2012 neuve (modèle FB2E2CEX). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 395 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule : 16 385 \$, transport et préparation inclus. La carte d'essence de 1 000 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'une Civic 2012 neuve, livrée avant le 30 novembre 2011. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres validées seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et/ou le concessionnaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. †La Honda Civic a obtenu, ex æquo, le plus bas nombre de problèmes par 100 véhicules dans la catégorie des véhicules compacts du sondage américain de la J.D. Power and Associates concernant la qualité initiale pour l'année 2011. Le sondage est basé sur les réponses de 73 790 propriétaires de véhicules des États-Unis et celui-ci évalue la performance de 234 modèles en mesurant l'opinion des propriétaires après une période de 90 jours suivant l'achat du véhicule. Les résultats de ce sondage appartiennent à J.D. Power and Associates et sont basés sur l'expérience et la perception des propriétaires ayant participé au sondage effectué au mois de mai 2011. Votre expérience pourrait être différente. Visitez le site Web jdpower.com.

PROCÈS SHAFIA

Le père clame son innocence

CHRISTIANE DESJARDINS

Arrêté le 22 juillet 2009 en lien avec les meurtres de trois de ses filles et de sa première femme, Mohammad Shafia a clamé son innocence et persisté à dire que Rona, la plus âgée des victimes, était une cousine et non sa première femme.

L'homme est resté sur sa position, même lorsque l'enquêteur qui l'interrogeait, Shahin Mehdizadeh, lui a montré une photo où on voyait Mohammad Shafia avec Rona, à la fin des années 70, tous deux en tenue d'apparat, devant un gâteau de noces.

« C'était sa fête ou quelque chose d'autre. Ce n'était pas un mariage, je ne l'ai jamais épousée », s'est défendu Mohammad Shafia.

Pendant toute la durée de cet interrogatoire de deux heures, qui a été présenté au jury hier, à Kingston, Mohammad Shafia a nié avoir deux femmes et être impliqué de quelque manière que ce soit dans les meurtres des

quatre membres de sa famille. La femme et les trois jeunes filles avaient été trouvées noyées dans une Nissan au fond de l'écluse de Kingston Mills, 22 jours auparavant. Mohammad Shafia, sa seconde femme Tooba et leur fils aîné Hamed

la mère. À un certain moment, la femme a avoué que son mari, son fils et elle étaient sur les lieux lorsque la Nissan est tombée à l'eau. Mais le lendemain, la femme est revenue sur ses aveux et a affirmé que ce qu'elle avait dit la veille était faux.

Pendant l'interrogatoire, Mohammad Shafia a assuré qu'il n'y avait pas de problème dans sa famille, hormis le fait que plusieurs de ses enfants étaient menteurs.

ont été arrêtés à Montréal, le 22 juillet 2009, alors qu'ils se rendaient à l'aéroport. Ils ont été amenés à Kingston le jour même. Shahin Mehdizadeh, policier de la GRC établi en Colombie-Britannique, a été réquisitionné pour conduire les interrogatoires du couple parce qu'il parle le farsi. Le problème de langue ne se posait pas pour Hamed, puisqu'il parle très bien l'anglais.

L'enquêteur a expliqué, hier, qu'il a commencé par interroger

L'enquêteur a alors interrogé Mohammad Shafia. Dès le départ, celui-ci a dit que son avocat lui avait conseillé de ne pas parler. Cela n'a pas découragé l'enquêteur, qui a continué de poser des questions.

DPJ et placement

Pendant l'interrogatoire, Mohammad Shafia a assuré qu'il n'y avait pas de problème dans sa famille, hormis le fait que plusieurs de ses enfants étaient menteurs. D'ailleurs,

a-t-il dit, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) s'en était aperçue et ne venait plus, car les enfants mentaient trop. C'était le cas notamment de Zainab, Sahar et Geeti, ses trois filles qui ont perdu la vie.

L'homme a raconté que la plus jeune des victimes, Geeti, 13 ans, s'était fait prendre à voler dans un Walmart (en mai 2009). Pourtant, elle avait des centaines de dollars dans son portefeuille. Elle aurait dit aux policiers que son père et sa mère la battaient et qu'elle voulait être placée par la DPJ. Le placement n'a jamais eu lieu.

Mohammad Shafia a aussi signalé qu'un homme avait déjà appelé à la maison pour dire qu'il tuerait Zainab. C'était peut-être de ce côté qu'il fallait chercher, a-t-il laissé entendre.

L'enquêteur a dévoilé différentes preuves pour démontrer que le trio n'avait pas été arrêté pour rien. « Vous avez commis de grosses erreurs », a répété le

policier, qui a parlé des pièces de la Lexus trouvées sur les lieux du drame et des égratignures montrant que la Lexus de Mohammad Shafia avait poussé la Nissan dans l'eau.

« Impossible, non », a répété Mohammad.

L'enquêteur a aussi parlé de l'écoute électronique qui a permis d'enregistrer des propos compromettants. Mohammad a rétorqué qu'il savait parfaitement que sa maison était sur écoute. « Un enfant l'aurait su », a-t-il dit. L'homme a aussi assuré qu'il était ouvert d'esprit, qu'il s'adaptait bien à la vie au Canada et que ses filles étaient libres d'épouser qui elles voulaient.

Il est à noter que le précédent témoin, celui qui a affirmé que Mohammad Shafia lui avait demandé, en mai 2009, de faire venir sa fille aînée Zainab en Suède afin de l'y noyer, était Fazil Javid, frère aîné de Tooba. L'interdit de publication sur son identité a été levé à la fin de son témoignage.

La protection recherchée. Les intérêts voulus.

Bénéficiez d'un rendement potentiel supérieur.

Avez-vous pensé au CPG titres de premier ordre BMO[®] lié aux marchés financiers? Comme c'est le cas pour tous les CPG, votre placement est protégé à 100%. En plus, il y a une possibilité d'obtenir un rendement potentiel lié à la performance des actions de 10 sociétés canadiennes de premier ordre.

Découvrez d'autres astuces qui maximiseront vos économies et vos placements avec la Formule futée BMO[®] pour investir.

Composez le 1-800-665-7700 ou visitez bmo.com/pourinvestir.

Jusqu'à
3,8%
pour un terme de 1 an.

BMO  Banque de Montréal
Ça a du sens. Profitez.[®]

* Le CPG titres de premier ordre BMO est émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garanti par la Banque de Montréal. Le capital investi dans le CPG est garanti et remboursable à l'échéance; de plus, le CPG prévoit un taux de rendement minimal garanti de 0,15% ainsi qu'un rendement variable basé sur la performance des titres sous-jacents. Il n'y a toutefois aucune garantie que vous toucherez un rendement variable. Le taux de rendement ne sera pas inférieur au taux de rendement garanti ni supérieur à un taux de rendement maximal préétabli. D'autres conditions s'appliquent. Vous pouvez obtenir les modalités du CPG titres de premier ordre BMO dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal. [®] Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

INDEMNISATION DES VICTIMES DES FRÈRES DE SAINTE-CROIX

Un nouvel acteur « vient gâcher la sauce »

ANABELLE NICOU

Le règlement à l'amiable entre les victimes des sévices sexuels des frères de Sainte-Croix et la congrégation montréalaise a été présenté hier matin à la Cour supérieure. Mais l'audition a pris une tournure inattendue avec l'intervention du Fonds d'aide aux recours collectifs, qui s'oppose à une clause du règlement. Au grand dam des avocats des deux camps.

Au cœur du désaccord, la méthode de recouvrement des indemnités des victimes. L'entente prévoit un recouvrement individuel. Cette méthode de recouvrement est la condition *sine qua non* de l'entente; les deux parties le soulignent dans une clause. Or, le Fonds d'aide croit au contraire que le recouvrement devrait être collectif.

La nuance a son importance, dans le cas où le total des indemnités versées aux victimes n'atteint pas le plafond de 18 millions prévu par la congrégation de Sainte-Croix. Si le recouvrement est collectif, ce solde devra alors être versé en quasi-totalité au Fonds. Dans un recouvrement individuel, ce solde restera dans les caisses de la congrégation, et le Fonds devrait se satisfaire de



Les victimes de sévices sexuels des frères de Sainte-Croix comme la congrégation déplorent l'intervention du Fonds d'aide aux recours collectifs dans le dossier.

10% du total des compensations offertes aux victimes, un maximum de 1,6 million.

« La méthode de recouvrement choisie n'est pas conforme à la loi ni au Code de procédure », plaide l'avocat du Fonds, Samy Elnemr.

Émoi

Cet argument a créé l'émoi, hier, au palais de justice.

« Ce que je comprends, c'est qu'un joueur s'est impliqué dans le débat et vient gâcher la sauce », dit Sébastien Richard, ancien élève du collège Notre-Dame de Montréal, et qui se bat depuis plusieurs années pour que les sévices qu'il y a subis soient reconnus.

Lors de sa plaidoirie, M^e Elnemr a ainsi dû répondre à de nombreuses interventions

du juge Auclair, qui n'a pas caché son irritation.

« Pensez-vous que ce soit une saine administration de la justice, de faire tomber le règlement? », a-t-il demandé au représentant du Fonds, soupçonné d'adopter cette position par appât du gain plus que par souci de justice.

« Vous n'êtes pas le ministre du Revenu, quand même, le Fonds d'aide », a tonné le juge Auclair. Ironiquement, il a qualifié de « bon travail » la position du Fonds. « Ils peuvent vous amener 1,6 million et, au lieu de ça, vous préférez avoir zéro », a-t-il ajouté.

« Monstre à plusieurs têtes »

Les avocats des deux parties n'ont fait guère de mystère de leur incompréhension devant l'institution étatique qui met en péril l'entente, obtenue au terme de huit mois de négociations et de trois ans de processus.

« On a un bon exemple de monstre à plusieurs têtes, de Léviathan étatique », illustre Éric Simard, représentant de la congrégation.

Selon Alain Arsenault, avocat des victimes, la position du Fonds est

« incompréhensible ». « On a quelqu'un qui veut chercher la taxe la plus élevée sur la souffrance humaine », dit-il.

L'entente, rendue publique il y a plus d'un mois, prévoit une indemnisation allant de 10 000\$ à 250 000\$ pour les victimes qui ont fréquenté le collège Notre-Dame entre

« On a quelqu'un qui veut chercher la taxe la plus élevée sur la souffrance humaine. » — Éric Simard, représentant de la congrégation

1950 et 2001, le collège Saint-Césaire, entre 1950 et 1991, et l'école Notre-Dame de Pohénégamook, entre 1959 et 1964. Un fonds d'indemnisation pour leurs parents est aussi prévu.

Pas moins de 215 victimes se sont déjà manifestées. Mais ce nombre pourrait encore augmenter au cours des prochaines semaines.

Le juge Auclair a mis la cause en délibéré, mais il a promis une décision rapide.

POLITIQUE

FUSION CAQ-ADQ

Deltell invité à se décider

DENIS LESSARD
QUÉBEC

Les tergiversations de Gérard Deltell ont assez duré. Les adéquistes doivent rallier le nouveau parti de François Legault, estime Jean-Pierre Parrot, organisateur adéquiste connu de la couronne nord qui, à trois reprises, a été l'adversaire de l'ancien ministre péquiste dans la circonscription de Rousseau.

« Pour moi, c'est indispensable qu'on soit ensemble aux prochaines élections, on ne peut se permettre de se diviser, sinon ce sont les libéraux qui seront élus. »

— Jean-Pierre Parrot

Adéquiste de la première heure, Parrot avoue ne pas comprendre les hésitations du chef Gérard Deltell, pour qui une fusion n'est pas une absolue nécessité. « Pour moi, c'est indispensable qu'on soit ensemble aux prochaines élections, on ne peut se permettre de se diviser, sinon ce sont les libéraux qui seront élus », résume-t-il.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Pour Gérard Deltell, une fusion de l'ADQ avec le parti de François Legault n'est pas une absolue nécessité. Jean-Pierre Parrot, organisateur adéquiste, et M^e Jean Allaire, fondateur de l'ADQ, pensent le contraire.

Parrot appuie totalement le plaidoyer qu'a fait le fondateur de l'ADQ, M^e Jean Allaire, lundi soir au comité exécutif du parti. Devant un Deltell hésitant à l'égard de la possibilité de se joindre à la Coalition pour l'avenir du Québec, le vétéran Allaire a prévenu que, isolée, l'ADQ ne traverserait pas les prochaines élections. À Deltell qui se faisait fort de défendre les idées fondatrices de l'ADQ, M^e Allaire a répliqué: « Si le parti disparaît, on ne sera pas capables de les faire valoir, ces grandes idées! », a confié un

témoin. Joint hier, M^e Allaire a refusé de faire des commentaires, rappelant la demande pressante des dirigeants de l'ADQ pour que toutes ces discussions restent secrètes.

Selon Jean-Pierre Parrot, bien des adéquistes sont méfiants à l'endroit de l'ancien ministre péquiste parce qu'ils craignent qu'il ne ressorte un jour son programme souverainiste. À l'époque où il faisait partie du gouvernement de Bernard Landry et, par la suite, dans l'opposition, François Legault était l'élu péquiste

le plus pressé à voir la souveraineté se réaliser. Lors du lancement de son mouvement, en février, il a soutenu ne plus pouvoir se décrire comme souverainiste; un référendum ne peut se tenir dans un avenir prévisible, a-t-il conclu. Selon l'adéquiste, la CAQ ne pourra virer de cap et proposer la souveraineté: « Ils ont fait entrer tellement de libéraux fédéraux là-dedans, c'est impossible que cela revienne », prédit-il.

Adéquiste depuis 1998 et organisateur en chef pour 28 circonscriptions de Montréal aux élections de 2008, M. Parrot a appelé François Legault, cette semaine, pour l'assurer de son appui. Aux élections de 2007, Parrot avait réduit à 1400 voix la majorité du nouveau chef de la CAQ dans Rousseau, seule circonscription de Lanaudière qui a échappé à Mario Dumont. En 2008, Legault a facilement distancé le candidat Parrot, par plus de 11 000 voix.

En 2003, M. Parrot a été candidat adéquiste dans Terrebonne; il a mordu la poussière devant la péquiste Jocelyne Caron. En 2009, après la démission de François Legault à l'Assemblée nationale, l'adéquiste a de nouveau tenté sa chance contre le péquiste Nicolas Marceau, en vain.

VÉRIFICATEUR
GÉNÉRALBernier aurait
préféré un
candidat
bilingue

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Un autre membre du Parti conservateur exprime des réserves sur la nomination d'un anglophone unilingue comme vérificateur général. Après le sénateur Léo Housakos, c'est au tour du ministre Maxime Bernier d'indiquer sa préférence pour un candidat bilingue.

M. Bernier, ministre d'État à la Petite Entreprise et au Tourisme, n'était pas à la Chambre des communes, jeudi dernier, lorsque les députés ont avalisé la nomination de Michael Ferguson pour succéder à Sheila Fraser. Son porte-parole, Scott French, affirme que le vol qui devait l'amener à Ottawa ce jour-là a été retardé.

« Le ministre Bernier a confiance que M. Ferguson va respecter son engagement d'apprendre le français cette année, a-t-il affirmé dans un courriel à La Presse, hier. Le ministre croit qu'il est pleinement qualifié et qu'il est la meilleure personne pour cet emploi. »

Ce même porte-parole a pourtant indiqué à l'agence Postmedia News que le ministre « aurait préféré que le candidat choisi pour la position de vérificateur général soit déjà bilingue ».

La Presse a relancé l'attaché de presse, demandant si le ministre avait changé sa position. Notre requête est restée sans réponse.

La semaine dernière, le sénateur Léo Housakos, membre du Parti conservateur, a affirmé à La Presse que la nomination de M. Ferguson constitue un manque de respect envers les francophones, l'un des peuples fondateurs du Canada.

L'opposition porte plainte

Les partis de l'opposition ont unanimement rejeté la nomination de M. Ferguson, ancien vérificateur général du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral ont porté plainte au commissaire aux langues officielles. Le parti de Bob Rae a même évoqué l'idée de s'adresser aux tribunaux pour faire casser le choix du premier ministre Stephen Harper.

Le gouvernement conservateur a toujours maintenu qu'il a cherché un candidat bilingue pour le poste, et qu'il a choisi M. Ferguson parce qu'il était le candidat le plus compétent.

M. Ferguson, lui, a promis de parfaire son français.

GRANDE VENTE DE FERMETURE

Des prix fous, fous sur toute la marchandise. Tout doit partir!

Faites vite! Il ne reste que quelques semaines...

Nous payons TPS et TVQ sur tous vos achats!

Fontaine Meubles Décor

De bien belles choses...
9780 Sherbrooke Est, Montréal
514.352.3913

Certains meubles et accessoires sont en quantité limitée, premier arrivé, premier servi. Les prix de fermeture sont fermes et définitifs. Les modèles et finis illustrés peuvent ne plus être disponibles lors de votre visite. Livraison disponible.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA
ET 30^e ANNIVERSAIRE DE LA DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE DE LA MALADIE

UN ÉVÉNEMENT
BMO Groupe financier
AU BÉNÉFICE DE LA FONDATION L'ACTUEL

LE JEUDI
1^{er} DÉCEMBRE 2011
à 20 h

**DIANE DUFRESNE
ET LES VIOLONS DU ROY**

BILLETTS, AVEC REÇUS D'IMPÔTS

MONUMENT-NATIONAL
RÉSEAU ADMISSION
PHARMACIE MARTIN DUQUETTE

www.fondationlactuel.ca www.admission.com

FONDATION 'Actuel Bristol-Myers Squibb Canada

ELLE ÉTAIT LÀ POUR VOUS

SI ELLE DEVIENT INAPTE

SEREZ-VOUS LÀ POUR ELLE?

514 873-4074
1 800 363-9020
WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Curateur public
Québec

BILAN ÉLECTORAL DE STÉPHANE DION

Les libéraux ont péché par mimétisme

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Parti libéral a trop tenté de ressembler au Nouveau Parti démocratique lors des dernières élections et a laissé la voie libre aux conservateurs pour qu'ils occupent le terrain de la crédibilité économique.

C'est le constat que fait l'ancien chef Stéphane Dion, dans un discours intitulé *Le Parti libéral aura-t-il un avenir digne de son histoire?* qu'il a prononcé la semaine dernière devant des partisans, à Halifax.

Tandis que le PLC poursuit son introspection à la suite de la pire défaite de son histoire, le député de Saint-Laurent-Cartierville a dressé un portrait parfois brutal de la situation, en plus de faire son mea-culpa.

Il a évoqué deux causes pour expliquer les piètres résultats de son parti aux élections de 2008 et de 2011. D'abord, le fait d'avoir laissé au Parti conservateur la pos-



PHOTO COLIN O'CONNOR, ARCHIVES TORONTO STAR

« En pleine incertitude mondiale, nous donnions l'impression d'abandonner le thème de l'emploi et de la sécurité économique aux conservateurs de Stephen Harper », dit Stéphane Dion, que l'on aperçoit ici sur une photo prise pendant la campagne de 2008, alors qu'il était à la tête du Parti libéral.

« Nous voulions trop ressembler au NPD. Les électeurs de ce parti ont préféré l'original à la copie, tandis que plusieurs de nos électeurs préoccupés par l'économie nous ont désertés pour les conservateurs. »
— Stéphane Dion

sibilité de dépeindre le chef libéral à sa façon, et ce, avant même que la campagne ne commence. Ensuite: « Il nous sera très difficile de gagner la prochaine campagne électorale si nous abandonnons le champ de la crédibilité économique aux conservateurs », a-t-il insisté.

Selon lui, son Plan vert et sa taxe sur le carbone ont fait en sorte qu'il a été « perçu comme le candidat d'un seul enjeu, l'environnement ».

« J'ai échoué à établir ce lien entre l'économie et l'environnement dans la tête des Canadiens et nous en avons payé le prix », peut-on lire dans une version française de son allocution, qu'il a distribuée par courriel hier.

« En 2011, je suis sûr que Michael Ignatieff a parlé d'économie dans ses discours, a-t-il ajouté. Mais les électeurs ne l'ont pas entendu, ni même les candidats libéraux affairés dans leurs circonscriptions. »

« En pleine incertitude mondiale, nous donnions l'impression d'abandonner le thème de l'emploi et de la sécurité économique aux conservateurs de Stephen Harper. Nous voulions trop ressembler au NPD. Les électeurs de ce parti ont préféré l'original à la copie, tandis que plusieurs de nos électeurs préoccupés par l'économie nous ont désertés pour les conservateurs. »

Il écarte cependant la possibilité que les libéraux fédéraux soient sur le point de disparaître.

Le PLC-Québec

Est-ce un hasard? Le chef intérimaire Bob Rae a prononcé un discours sur le thème de l'économie, hier, dans lequel il a insisté sur l'importance d'appuyer la prospérité de la classe moyenne; sur la création d'un code fiscal plus clair plutôt que d'adopter des réformes à la pièce; et sur celle d'éviter les raccourcis populistes dans la préparation de programmes.

Autre manifestation de l'introspection libérale, par ailleurs: le conseil de direction proposera demain des pistes de réflexion pour tenter de redonner du lustre au parti, en vue de son congrès de janvier prochain. Les suggestions devraient inclure la possibilité de suivre l'exemple américain des primaires pour élire le prochain chef. Cela signifie que tous les Canadiens pourraient voter — et pas seulement les membres du Parti libéral.

Il semble toutefois que les hautes instances du parti ne proposeront pas d'abolir les ailes provinciales de la formation (comme le PLC-Québec), contrairement aux informations qui circulaient depuis plusieurs mois.

LE 11 NOVEMBRE SEULEMENT!
UN JOUR SEULEMENT!
NOUS PAYONS
A
TAXE!
SUR TOUS LES PRIX SOLDÉS,
ORDINAIRES
ET DE LIQUIDATION!

L'OFFRE S'APPLIQUE À:
TOUS LES VÊTEMENTS POUR
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS,
JOUETS, TOUT POUR BÉBÉ,
BIJOUX, ACCESSOIRES, DESSOUS FÉMININS,
CHAUSSURES, BAGAGES,
LINGE DE LIT ET DE SALLE DE BAIN
ET ARTICLES MÉNAGERS,
SOUFFLEUSES ET QUINCAILLERIE,
ARBRES DE NOËL ET ARTICLES
DE DÉCORATION SAISONNIERS

*Sears facturera et versera les taxes applicables et déduira du prix de l'article un montant équivalent aux taxes que vous devriez payer, de façon à ce que le montant total de l'achat ne dépasse pas le prix de l'article. Les taxes applicables figureront sur votre reçu de caisse. L'offre ne s'applique pas aux articles dont le prix se termine par ,97 et ,88. Offre en vigueur le 11 novembre 2011 seulement.

Sears
NE112G211 © 2011. Sears Canada Inc.

ACTUALITÉS

2017, le point de non-retour

L'Agence internationale de l'énergie affirme qu'il ne reste que cinq ans pour freiner le réchauffement

CHARLES CÔTÉ

Les prédictions sur le réchauffement climatique semblent parfois concerner un avenir lointain, mais selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il ne reste que cinq ou six ans pour empêcher des changements catastrophiques.

En 2017, selon le rapport annuel de l'Agence, il y aura suffisamment de centrales thermiques et d'installations pétrolières pour faire en sorte que la planète se réchauffe de plus de 2 °C, limite au-delà de laquelle les conséquences pourraient être catastrophiques, selon les scientifiques.

« Quand on regarde l'infrastructure existante du secteur énergétique et qu'on regarde les investissements actuels et prévus, on voit qu'il y a un risque que le secteur énergétique s'enferme dans une situation sans grande marge de manœuvre », affirme l'économiste en chef de l'Agence, Fatih Birol.

Le rapport rappelle le consensus scientifique et politique selon lequel il faut limiter à 450 parties par million le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère pour qu'il y ait au moins 50 % de chances que le climat se stabilise après un réchauffement de 2 °C.

L'AIE présente deux autres scénarios; dans le premier, les tendances actuelles se poursuivent et le réchauffement atteint 6 °C, et dans le deuxième, certaines mesures sont mises en place et le



Selon l'AIE, si les tendances actuelles se confirment, le charbon détrônera le pétrole et redeviendra la source dominante d'énergie en 2035, comme au XIX^e siècle. Sur la photo, la centrale de Jaenschwalde en Allemagne.

PHOTO PAWEŁ KOPCZYŃSKI, REUTERS

réchauffement atteint 3,5 °C.

L'AIE note que « peu de signes laissent penser que le changement d'orientation nécessaire des tendances énergétiques mondiales est amorcé » et souligne que « les subventions encourageant la surconsommation de combustibles fossiles ont dépassé 400 milliards » en 2010.

« C'est inquiétant de voir que les subventions à l'industrie fossile continuent d'augmenter alors que le G8 avait proposé de les abolir en 2008, dit Patrick Bonin, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). Au Canada c'est toujours 1 milliard par année, alors que les programmes pour

l'éolien et l'efficacité énergétique dans les maisons sont abolis ou menacés de l'être. »

Selon l'AIE, si les tendances actuelles se confirment, le charbon détrônera le pétrole et redeviendra la source dominante d'énergie en 2035, comme au XIX^e siècle.

Pour stabiliser le climat, il faut au contraire que la consommation de charbon diminue à partir de 2020, souligne l'Agence.

Les technologies évoquées pour diminuer l'impact néfaste du charbon, comme la capture et la séquestration du carbone, n'ont pas d'impact sur la période considérée, selon l'Agence, parce qu'elles

ne sont pas encore éprouvées et elles coûtent cher.

Par ailleurs, le nombre d'automobiles devrait doubler d'ici 25 ans, ce qui fera augmenter la demande en pétrole. Il faudra mettre en production l'équivalent du double du pétrole actuellement produit par le Moyen-Orient. Le Canada fait partie de ces nouvelles sources avec ses sables bitumineux, indique l'Agence.

On souligne au passage que l'énergie est mal répartie: 1,3 milliard de personnes n'ont pas l'accès à l'électricité et 2,7 milliards utilisent toujours la « biomasse traditionnelle » (bois, bouse séchée) pour cuire les aliments.

À moins, encore une fois, de décisions politiques, cette situation ne changera pas beaucoup, en dépit de l'investissement prévu de 38 000 milliards dans les systèmes énergétiques d'ici 25 ans.

Une fortune qui doit être dépensée différemment, selon Karel Mayrand, de la Fondation David Suzuki. « Si on prenait tout cet argent pour prendre un virage vers des énergies vertes, on aurait une chance de sauver le climat, dit-il. Ou bien on agit maintenant, ou bien on attend encore, ça coûte plus cher et c'est plus risqué. »

« Pendant ce temps, le gouvernement fédéral fait la promotion des sables bitumineux, ajoute-t-il. C'est dommage parce qu'on aurait pu exploiter cette ressource dans un contexte où il y aurait une taxe sur le carbone. Le Canada aurait pu prétendre être un pays responsable et vendre du pétrole réellement éthique. »

Steven Guilbeault, d'Équiterre, trouve les constats de l'AIE « déprimants » dans le contexte politique nord-américain actuel, qui remet toujours à plus tard l'action contre les changements climatiques. « On voit l'une des organisations les plus crédibles et conservatrices de la planète aller contre le discours de droite et nous dire: "Il faut agir maintenant, plus on attend, plus ça va coûter cher." Je ne sais pas ce dont la droite républicaine et les conservateurs ont besoin de plus pour comprendre. Ce n'est pas juste Équiterre ou Greenpeace qui le dit. »

VENTE D'ENTREPÔT

DIAMANCEL®

50% et plus

Limes à ongles en diamant
Polissoirs et râpes pour pieds
Crème pour les mains
Crème pour les pieds

10-11-12 novembre 2011

Jeudi 10h - 19h
Vendredi 10h - 19h
Samedi 9h - 17h

4345 boul. Poirier, Coin de Thimens Ouest, V. St-Laurent / 514 856-9711

NOS GAGNANTS

MME NICOLE LAVOIE ACCOMPAGNÉE DE SON FILS BILLY LAGRANGE, BAS ST-LAURENT

MOTS CACHÉS - ÉDITION DE LUXE 100 000 \$

Résultats des tirages du : 2011-11-09

649 12 30 36 32 compl. 01 05 24 29 compl.

3 4 D D R

1 25 000 \$ 026879 **2 50 000 \$** 149644 **3 100 000 \$** 062906

522494 706475 946294

026 13 22 23 27 30 33 35 36 37 38 02 03
2660 40 46 47 53 54 56 59 60 68 69 14 18 37

8731113

FRANÇOIS CHARTIER ET CHUCK HUGHES

Gagnants du Concours Canadien de Livres Culinaires 2011

LAURÉAT ARGENT Catégorie Livres d'intérêts particuliers

LAURÉAT ARGENT Catégorie Livres de cuisine

François Chartier, La Sélection Chartier 2011

Chuck Hughes, Garde Manger

Les Éditions La Presse félicitent François Chartier et Chuck Hughes pour leurs prix!

La Sélection Chartier 2012 est maintenant disponible.

Offerts en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

MONDE

Les Chinois à la rescousse d'Ai Weiwei

D'APRÈS L'AFP

PÉKIN — Les visiteurs affluent ces jours-ci au studio pékinois d'Ai Weiwei, certains n'hésitant pas à faire plusieurs milliers de kilomètres, afin de lui donner de l'argent pour faire face à une énorme amende du fisc chinois, a expliqué hier l'artiste dissident.

Depuis vendredi dernier, le plasticien, sommé par le fisc de verser 15 millions de yuans (2,4 millions de dollars) d'ici au 15 novembre, a vu affluer les fonds et les visiteurs.

« Je suis très surpris, les gens disent que les Chinois ne sont jamais vraiment soudés, mais dans un cas comme celui-ci, où je suis censé être une personne qui viole la loi, il y a beaucoup de soutien », s'étonne Ai.



PHOTO PETAR KUJUNDZIC, REUTERS

« Je suis très surpris, les gens disent que les Chinois ne sont jamais vraiment soudés », s'étonne l'artiste dissident Ai Weiwei.

La campagne en faveur de celui qui n'a jamais ménagé ses critiques au régime

communiste gagne de l'ampleur de jour en jour – ce qui n'avait certainement pas

été prévu par les autorités chinoises.

L'artiste touche-à-tout avait annoncé la semaine dernière à l'AFP avoir reçu une mise en demeure de régler au fisc cet impôt « inique », destiné à le « briser », après sa mise au secret de 81 jours au printemps.

Hier, il a expliqué que du matin au soir, on affluait à son studio.

« Des gens sont venus du Hebei, de Hainan et du Fujian (Sud-Est). Toutes sortes de gens, de l'étudiant à l'homme d'affaires », venus « exprimer leur solidarité », a dit Ai.

Ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent donnent un seul yuan, explique Ai Weiwei. « Ils veulent dire aux autorités qu'ils sont venus ici pour [apporter] leur soutien, pas

pour l'argent », dit l'artiste de 54 ans.

En attendant, hier en mi-journée, une assistante d'Ai Weiwei, Liu Yanping, a indiqué sur son compte de microblogue que 24 000 dons avaient permis de récolter 6,6 millions de yuans (un peu plus de 1 million de dollars).

Ai a toujours nié avoir fraudé le fisc depuis la fin de sa détention en juin et l'ouverture d'une enquête des services fiscaux chinois.

L'artiste a été arrêté en avril alors qu'il allait embarquer dans un avion à l'aéroport de Pékin, à un moment où le régime communiste avait encore resserré l'étau autour des dissidents par crainte d'une contagion des révoltes populaires du Printemps arabe.

L'Iran intraitable sur le nucléaire

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'Iran s'est montré intraitable sur son programme nucléaire, hier, après la publication d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) l'accusant d'avoir cherché à se doter de l'arme atomique.

Les pays occidentaux ont immédiatement réagi en réclamant un durcissement des sanctions contre Téhéran.

Mais la Russie, alliée de Téhéran, a fait savoir qu'elle ne soutiendrait pas de nouvelles sanctions contre l'Iran et a prôné le dialogue, jugeant qu'il n'y avait rien de « fondamentalement nouveau » dans le dernier rapport de l'AIEA.

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad s'en est pris à l'AIEA qui a « sacrifié sa réputation en reprenant les affirmations invalides des États-Unis ». « Nous ne reculerons pas d'un iota sur le chemin sur lequel nous nous sommes engagés », a-t-il affirmé dans un discours.

Il a réaffirmé que son pays ne cherchait pas à se doter de l'arme nucléaire. « Nous n'avons pas besoin de la bombe atomique, le peuple iranien est intelligent, il ne va pas construire deux bombes face aux 20 000 bombes que vous possédez », a-t-il lancé à l'adresse des Occidentaux.

EN BREF

Nouvelle manifestation étudiante à Londres

Les étudiants sont de nouveau descendus dans la rue hier à Londres, sous haute surveillance policière, pour protester contre la hausse des droits de scolarité, sans atteindre le niveau de mobilisation lors des manifestations, émaillées de violences, d'il y a un an. « Le gouvernement pense qu'il est normal de mettre sur les épaules de mes trois enfants une dette de 150 000 livres pour les six prochaines années. Je suis ici pour lui dire qu'il peut aller se faire voir », a expliqué un père de famille présent dans le cortège. Selon les organisateurs, le défilé a rassemblé « plus de 10 000 personnes », un chiffre qui n'a pas été contesté par la police, qui dénombrait 2000 personnes au début de la manifestation. — AFP

DU 10 NOVEMBRE AU 13 NOVEMBRE 2011

SAIL OFFRE

40%

DE RABAIS

SUR TOUS LES VÊTEMENTS PRÊT-À-PORTER AU PRIX RÉGULIER

Photo: Salomon

* Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. En vigueur jusqu'au 13 novembre 2011.

BELOEIL - BROSSARD - LAVAL - OTTAWA - QUÉBEC
NOUVEAUX MAGASINS OUVERTURE DÉCEMBRE 2011 OSHAWA - VAUGHAN

SAIL
LA PLUS GRANDE DESTINATION PLEIN AIR

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence

AIR CANADA

RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir



PHOTO ARCHIVES AFP

Le président bolivien Evo Morales a fait adopter, en juin dernier, une loi visant à nationaliser tous les véhicules sans papiers. Depuis, plus de 128 000 *chutos* ont été répertoriés en Bolivie. De ce nombre, près de 72 000 ont été légalisés.

BOLIVIE

Rouler dans un véhicule volé... en toute légalité

En Bolivie, les *chutos* ont la cote. La vente de ces véhicules volés, provenant principalement des pays voisins, a tourné à plein régime au cours des derniers mois. C'est que le gouvernement d'Evo Morales a adopté une loi controversée pour régulariser les voitures sans papiers, explique notre collaboratrice.

NANCY CAOQUETTE
COLLABORATION SPÉCIALE

LA PAZ — C'est jour de foire à Oruro, ville du sud de la Bolivie. Tandis que les commerçants envahissent la rue principale fermée à la circulation pour l'occasion, les véhicules s'agglutinent dans les rues avoisinantes. Et là, la chasse aux voitures sans papiers est ouverte...

« Le président bolivien encourage ouvertement, et sans consultation, un système qui profite aux criminels et aux voleurs », a dénoncé le ministère brésilien des Affaires étrangères.

« Ce véhicule avec une plaque d'immatriculation chilienne, c'est sans doute un *chuto*, lance le colonel de la défense civile Luis Morales en montrant une camionnette blanche. Si c'est le cas, on va lui donner une contravention et lui suggérer de s'inscrire au registre pour légaliser son véhicule », explique-t-il.

Les *chutos*, mot qui signifie « dénués » en jargon bolivien, sont des voitures volées ou issues de la contrebande provenant généralement de l'étranger, principalement du Chili. Depuis l'adoption, en juin dernier, d'une loi visant à nationaliser tous les véhicules sans papiers, plus de 128 000 *chutos* ont été répertoriés en Bolivie. De ce nombre, près de 72 000 ont été légalisés.

Cette mesure fait le bonheur des propriétaires de *chutos*, qui peuvent dorénavant voyager avec leur véhicule en toute légalité. Mais elle ne fait pas l'unanimité.

Les concessionnaires de voitures et les chauffeurs de taxi se plaignent d'une nouvelle concurrence: les Boliviens s'arrachent désormais ces véhicules.

Quant aux pays voisins, ils ne décolèrent pas. « Quand la loi a été annoncée, on a noté une augmentation draconienne du vol d'autos au Chili. On sait que ces voitures volées transportent souvent de la drogue ou de l'argent blanchi », s'inquiète le consul du Chili en Bolivie, Jorge Canelas.

Au Brésil, où on a qualifié la loi du président Evo Morales de « légalisation du vol », les critiques ont été encore plus virulentes. « Le président bolivien encourage ouvertement, et sans consultation, un système qui bénéficie aux criminels et aux voleurs », a dénoncé le ministère des Affaires étrangères.

En réponse à ces critiques, la présidente de la douane nationale de la Bolivie, Marlene Ardaya, soutient que la loi a déjà fait ses preuves: « Nous répondons aux attentes des pays limitrophes. Nous avons déjà bloqué et rendu à leur propriétaire 33 véhicules volés au Chili qui sont entrés en Bolivie après l'adoption de la loi. »

La légalisation des *chutos* a officiellement pris fin lundi. Elle a permis à l'État d'accumuler plus de 175 millions de dollars américains. Le gouvernement saisit maintenant les véhicules sans papiers qui n'ont pas été enregistrés afin de les rendre à leur propriétaire ou de les utiliser au sein de ses ministères.

Mais les quelque 55 000 propriétaires de *chuto* qui n'ont pas encore régularisé la situation de leur véhicule n'ont pas dit leur dernier mot: ils somment Evo Morales de prolonger le processus de nationalisation jusqu'au 7 décembre. Sans quoi, ils promettent de bloquer les routes du pays ou de brûler leurs véhicules.

Événement SALOMON

NOUVEAUTÉ

Le BBR propose une conception totalement inédite en termes de ligne de cotes et de forme. Sa spatule surdimensionnée inspirée des planches de surf offre une excellente portance sur neige molle et une remarquable absorption des chocs. De plus son talon étroit et sa ligne de cotes à rayon de virage court permettent un carving rapide et précis sur piste.

899^{95\$}

SKIER GRATUITEMENT!
Si 3 personnes ou plus d'une même famille achète de l'équipement en magasin (ski-planche et/ou botte), chaque personne obtient un billet de remontée pour une journée dans la montagne de leurs choix (entre Montcalm et St-Bruno)

SKI MONCALM / SKI SAINT BRUNO

FAMILLE

Salomon X-Wing 4
279^{95\$}
rég. 399^{95\$} 2010-2011

Salomon 2010-2011 Divine Rs 10
299^{95\$}
rég. 449^{95\$}

PLANCHE À NEIGE

Salomon Pulse **239^{95\$}** 2010-2011
rég. 349^{95\$}

LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

UN CAHIER SPÉCIAL À LIRE SAMEDI DANS

LA PRESSE

Suivez-nous!
www.facebook.com/obersonboutique
www.twitter.com/obersonboutique
www.oberson.com

OBERSON
1355 boul. des Laurentides Laval 8680 boul. Leduc DIX30
Lun. à Merc. 10h à 18h, Jeu.-Ven. 10h à 21h, Sam 9h à 17h, dim. 10h à 17h

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Détenu jugé à Guantánamo

Un Saoudien accusé d'être le cerveau des attentats contre le navire américain *USS Cole* et le pétrolier français *MV Limburg* a été formellement mis en accusation à Guantánamo. Il s'agit du premier détenu renvoyé devant la justice militaire d'exception sous Barack Obama. Le procès débutera au plus tôt en novembre 2012, mais pourrait être retardé.
—AFP



Décollage de la fusée transportant la sonde *Phobos-Grunt*.
PHOTO AP

RUSSIE

Échec d'une sonde vers Mars

Une sonde russe lancée vers une lune de Mars a échoué à prendre sa trajectoire après son lancement, infligeant, si le problème n'est pas réglé dans les trois jours, un sérieux revers à la Russie, qui tente de reprendre ses missions interplanétaires abandonnées depuis 15 ans. La sonde *Phobos-Grunt* est restée en orbite autour de la Terre.
—AFP

TURQUIE

Séisme de 5,6 dans l'est du pays

Un séisme de magnitude 5,6 s'est produit hier soir dans l'est de la Turquie, provoquant l'effondrement d'un hôtel de six étages. Son épicerie était localisé dans le district d'Edremit, situé à environ 15 kilomètres de la province de Van, frappée le 23 octobre par un séisme de magnitude 7,4 qui a fait plus de 600 morts.
—AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

37 %

Plus d'un tiers des Sud-Africains (37%) boivent du vendredi au lundi matin et sont ivres tout le week-end, selon une étude de l'Autorité sud-africaine des drogues (CDA). «Le pire, ce sont les lundis matin où 10% des gens sur les routes ont des chances d'être soûls», a indiqué Ray Eberlein, membre de la CDA, cité par son service de presse.
—AFP

Six questions sur Berlusconi

Le dernier joker de Silvio Berlusconi pourrait bien faire long feu. L'opposition et des pans importants de sa coalition sont en train de conclure une entente sur un gouvernement centriste d'unité nationale, alors que les partisans du premier ministre italien déplorent qu'il soit devenu le « bouc émissaire » des « bonzes des marchés ».

MATHIEU PERREAULT

Q Pourquoi Silvio Berlusconi a-t-il annoncé sa démission?

R « Il espérait peut-être que les marchés se ressaisissent après l'annonce et qu'il puisse jouer un rôle similaire à celui du premier ministre grec Papandréou, qui est vu comme le garant de la stabilité et a pu organiser lui-même le gouvernement d'unité nationale qui remplaçait le sien », explique Franco Pavoncello, politologue à l'Université John Cabot à Rome. « Mais visiblement, ça n'a pas marché. Tout pouvoir qu'il avait disparu hier, quand le coût des emprunts de l'Italie a continué d'augmenter. » Manlio Graziano, historien turinois qui enseigne à la Sorbonne et qui vient de publier en anglais *The Failure of Italian Nationhood*, ajoute que seule une intervention externe – les marchés financiers – pouvait avoir raison de Silvio Berlusconi. « Il représente l'Italie du bien-être et de la consommation, qui vit à crédit depuis les années 80, dit M. Graziano. Comme la majorité des Italiens, c'est un éternel optimiste sur le plan financier. Il l'a bien dit à Cannes lors du sommet du G20: les hôtels et les restaurants sont pleins, alors pourquoi s'en faire? »

Q Les réformes exigées par la Commission européenne et le Fond monétaire international vont-elles être approuvées par le Parlement italien?

R Les médias italiens ont fait grand cas de 39 « questions » posées mardi par la Commission européenne (CE) au ministère italien du Trésor. La CE remettrait en question plusieurs portions du plan italien de retour au déficit zéro pour 2013. La visite de trois équipes d'inspecteurs – de la CE, de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international – rend le grand ménage inévitable, souligne M. Pavoncello. « Il y a des précédents dans les années 90 de gouvernements "techniques" qui prennent les décisions difficiles à la place des politiciens élus, dit M. Pavoncello. Tout le monde s'entend sur les lacunes présentes, il n'y a pas de double comptabilité comme en Grèce. » L'Italie a la troisième dette en importance au monde, derrière le Japon et les États-Unis.

Q Y aura-t-il des élections anticipées?

R Hier, Silvio Berlusconi a déclaré qu'il ne voyait pas d'autre solution et avançait comme date le début de février. Mais l'un après l'autre, les partis politiques ont fait savoir aux médias italiens leur aversion pour des élections que personne ne se sent en mesure de remporter. « La gauche est



« Il représente l'Italie du bien-être et de la consommation qui vit à crédit depuis les années 80 », dit Manlio Graziano, historien turinois, à propos de Silvio Berlusconi (notre photo).
PHOTO ANDREW MEDICHINI, AP

exsangue après plus d'une décennie de division, dit M. Pavoncello. Le populisme de droite de la Ligue italienne n'a pas nécessairement la faveur. Le Peuple de la liberté de M. Berlusconi va se scinder en plusieurs factions. Tout le monde veut attendre de voir comment tout cela va se recomposer. »

Q Qui gouvernera l'Italie après Berlusconi?

R Hier en soirée, le président italien, Giorgio Napolitano, a nommé sénateur à vie un économiste réputé, Mario Monti. M. Monti, qui a été haut fonctionnaire pendant 10 ans à la Commission européenne dans les années 90, a déclaré à deux reprises depuis le printemps aux médias italiens

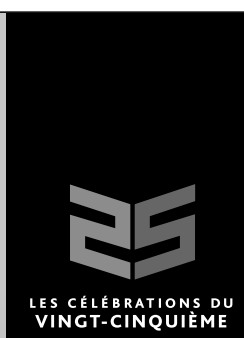
qu'il accepterait de présider un « gouvernement technique » advenant une démission de M. Berlusconi. « C'est un choix sûr pour calmer les marchés, dit M. Pavoncello. Monti est très respecté. Il se situe dans la tradition italienne des grands serviteurs de l'État. » Silvio Berlusconi a dit à plusieurs reprises qu'il souhaitait que son dauphin, Angelino Alfano, Sicilien aux réseaux politiques bien établis, lui succède. Mais les grands partis ont tous écarté cette possibilité.

Q Que sera le paysage politique italien sans Berlusconi?

R L'héritage de la croissance financée par la dette publique, sera difficile à liquider, selon

M. Graziano. « Les Italiens tiennent à leur confort et sont allergiques à tout sacrifice collectif. Je crains qu'on n'ait des copies de Berlusconi. Et la copie est toujours pire que l'original. Et si on a des copies de gauche, ça sera encore pire, parce que la gauche doit être plus dure quant à la sécurité publique pour montrer qu'elle est sérieuse dans ce domaine. » Giuliano Ferrara, le directeur du quotidien romain *Il Foglio*, proche de Berlusconi, a quant à lui expliqué hier que les « bonzes du marché » n'arriveraient pas à s'attaquer réellement à la dette issue du socialisme des années 70 et 80.

☞ « LE BOULET ITALIEN », À LIRE DANS LA PRESSE AFFAIRES.



TRANQUILLITÉ D'ESPRIT CERTIFIÉE.

Les véhicules d'occasion Acura certifiés vous feront découvrir un monde de performance et de raffinement. Tout commence avec une rigoureuse inspection en 125 points, une garantie du fabricant, une assistance routière et un choix exclusif de véhicules uniquement offerts chez votre concessionnaire Acura. Et cela se concrétise aussitôt, alors que vous partez derrière le volant d'un véhicule Acura de haute performance bien plus rapidement que vous ne le pensiez. Les véhicules d'occasion Acura certifiés. Sélectionnés. Inspectés. Ajustés. Certifiés.

Trouvez le vôtre sur acura.ca.



NOUS CÉLÉBRONS NOS 25 ANS AU PAYS. ET VOUS RECEVEZ LE CADEAU.

À PARTIR DE **0,25 %*** FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 25 MOIS

VÉHICULE D'OCCASION CERTIFIÉ :

- GARANTIE 6 ANS/160 000 KM POUR L'ENSEMBLE MOTOPROPULSEUR AVEC GARANTIE GLOBALE SUPPLÉMENTAIRE TRANSFÉRABLE OPTIONNELLE
- PRIVILÈGE D'ÉCHANGE DU VÉHICULE DE 7 JOURS/1 000 KM

- INSPECTION EN 125 POINTS SPÉCIFIQUES DU FABRICANT
- OPTIONS DE FINANCEMENT PRÉFÉRENTIELLES DISPONIBLE PAR L'ENTRÉE DE ACURA SERVICES FINANCIERS

- CHOIX EXCLUSIF DE VÉHICULES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AVEC RAPPORT D'HISTORIQUE CARPROOF**
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H/7 JOURS

** Pour plus de détails, visitez carproof.com.

* Offre de financement d'une durée limitée pour tous véhicules d'occasion Acura certifiés TL et MDX disponibles par l'entremise de Acura Services Financiers, sur approbation de crédit. Cette offre est disponible pour un financement de 25 mois maximum sur les véhicules d'occasion certifiés Acura TL et MDX (modèles 2006-2010). Exemple de financement basé sur un modèle Acura d'une valeur de 20 000 \$, à un taux de 0,25 % par année, qui équivaut à 802,00 \$ par mois pendant 25 mois. Le coût d'emprunt est de 50,03 \$ pour un total des obligations de 20 050,03 \$. Taxes, permis, assurances et enregistrement en sus. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2011. Financement sur 36, 48, 60 et 72 mois aussi offert. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. Visitez votre concessionnaire Acura ou le site acura.ca pour les détails. © 2011 Acura, une division de Honda Canada.

ZOOM / Boko Haram

Les talibans du Nigeria

Le Nigeria est sur le qui-vive depuis quelques jours. Le nord du pays a encore subi, vendredi dernier, une attaque des militants de Boko Haram, secte islamiste soupçonnée d'être liée à Al-Qaïda. Regard sur une ancienne organisation terroriste locale, qui attire désormais l'attention du monde entier.

JUDITH LACHAPELLE

NOM — Boko Haram

NATURE — Secte islamiste nigériane. Ses membres sont surnommés « les talibans du Nigeria ».

MISSION — Boko Haram signifie « l'éducation occidentale est un péché » en langue haoussa, la plus parlée dans le nord du Nigeria, à majorité musulmane, où la secte a sa base. Boko Haram réclame l'établissement d'un État islamique au Nigeria.

LEADER SPIRITUEL — Mohammed Yusuf, jeune prédicateur qui a fondé la secte en 2002 dans l'une des régions les plus pauvres du pays. L'homme a été tué en 2009, alors qu'il était aux mains de la police après avoir appelé quatre États à l'insurrection. La secte a promis de venger sa mort.

CONTEXTE — Environ la moitié des Nigériens sont musulmans (majoritaires dans le Nord), et l'autre moitié sont chrétiens (majoritaires dans le Sud). Les autorités fédérales sont laïques, mais douze États ont instauré

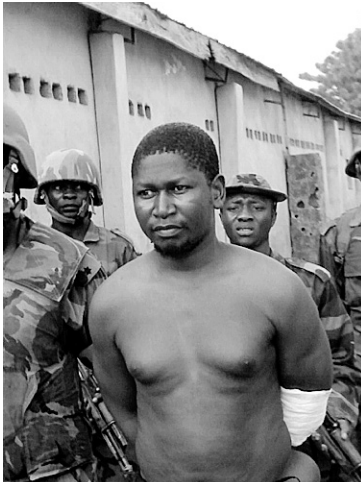


PHOTO ARCHIVES AFP
Le leader spirituel de Boko Haram, Mohammed Yusuf, après sa capture en 2009. Il est mort quelques jours plus tard.

la charia – même si seulement deux l'appliquent rigoureusement. Selon l'analyse de l'International Crisis Group (ICG), l'application de la charia a été approuvée non seulement par les musulmans, mais aussi par des chrétiens qui avaient perdu confiance dans les autorités laïques. L'organisation précise également que les appels à l'établissement d'un « État islamique » au Nigeria, même

s'ils « ne doivent pas être pris trop au sérieux », témoignent néanmoins d'une insatisfaction politique et sociale des habitants du Nord.

ACTES REVENDIQUÉS — En 2003 et 2004, Boko Haram a commencé à attaquer plusieurs postes de police pour s'emparer des armes. En 2009, quelque 700 personnes sont mortes dans des combats dans la ville de Maiduguri. Au printemps dernier, après les élections générales, Boko Haram a revendiqué d'autres attentats. Le 26 août dernier, un attentat suicide contre le siège de l'ONU dans la capitale, Abuja, a tué 24 personnes. Et à Damaturu, vendredi dernier, au moins 150 personnes ont été tuées et une centaine ont été blessées quand des postes de police et des églises ont été attaqués.

AFFILIATIONS — Malgré les sérieux doutes qui planent sur des liens entre Boko Haram et Al-Qaïda au Maghreb islamique, les preuves restent à faire. Le leader Mohammed Yusuf a été arrêté en 2009 pour des liens présumés avec Al-Qaïda, rappelle l'ICG, mais aucune preuve n'a été déposée. Boko Haram serait aussi liée aux shebab somaliens, qui auraient formé certains de ses membres.

CRAINTES — « La vérité, c'est que nous avons affaire à une insurrection armée », a déclaré Shehu Sani, directeur d'une ONG de défense des droits de l'homme, Civil Rights Congress.



PHOTO AFP
À Damaturu, vendredi dernier, au moins 150 personnes ont été tuées lors d'attaques contre des postes de police et des églises.



PHOTO ARCHIVES AFP
Des membres de la secte Boko Haram lors de leur arrestation en 2009. Boko Haram signifie « l'éducation occidentale est un péché » en langue haoussa.

L'ambassade des États-Unis au Nigeria a dit craindre que de nouveaux attentats puissent toucher Abuja. Quelque 13 000 soldats ont été déployés au cours des derniers jours dans la capitale. Des points de contrôles ont été dressés aux abords de grands hôtels d'Abuja pouvant être la cible d'attaques.
— Avec AFP, SlateAfrique, BBC.

LE NIGERIA EN CHIFRES

162 millions d'habitants (pays le plus peuplé d'Afrique)
50% de musulmans
48% de chrétiens



Prévente d'hiver

40% de rabais et plus*

Judi 10 novembre 10 h à 19 h
Vendredi 11 novembre 10 h à 17 h
Samedi 12 novembre 10 h à 17 h

Heures d'ouverture régulières
Mardi au vendredi de 10 h à 17 h

9200, rue Meilleur, local 400
entre Chabanel et Legendre

514 327-4477 poste 230

Fait à Montréal

* Sur la marchandise sélectionnée.



PROMOTION

ÇA PASSE OU ÇA CASSE...

L'activité physique est un des meilleurs remèdes qui soient contre le stress.

Une explosion oxydative, une explosion agressive des polluants de toutes sortes qui envahissent l'environnement, des agressions tant physiologiques que psychologiques.

Le stress est entraîné par des stressants qui viennent de partout, sous toutes les formes, d'une surcharge de travail, de conflits interpersonnels, de fumée de cigarettes, d'embouteillages quotidiens, d'une mauvaise alimentation, etc.

Il n'y a pas de remède universel contre le stress. À chacun de nous d'élaborer la stratégie qui convient le mieux. On ne peut échapper au stress, mais on peut se défendre contre lui.

Il faut mettre au point une technique de défense simple et efficace. L'activité physique constante et modérée est l'un des meilleurs remèdes qui soient contre le stress. Il faut également surveiller son alimentation. Un régime équilibré et un corps en activité permettent d'éliminer certains agents stressants, sinon ça casse... ça nous casse.

COMMENT BRISER LE STRESS AVANT QU'IL NE NOUS BRISE?

Il convient, au début, d'apporter à notre métabolisme le carburant nerveux nécessaire, sinon il vient à manquer.

BIO-SIRUM formule stress, une toute nouvelle formule, peut faire partie de notre stratégie de lutte tout autant contre le stress oxydatif par ses antioxydants externes que contre tout stress psychologique par son groupe de nutriments préventifs.

BIO-SIRUM formule stress, pour aider à contrer les dommages à tout genre de stress.

Bio-Sirum: produit de santé naturel homologué NPN 02242501

Vous ne trouverez nulle part d'offre plus alléchant.

Deux formats de Bio-Sirum pour le prix d'un, en vigueur du samedi 12 novembre au mardi 15 novembre 2011

www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants :

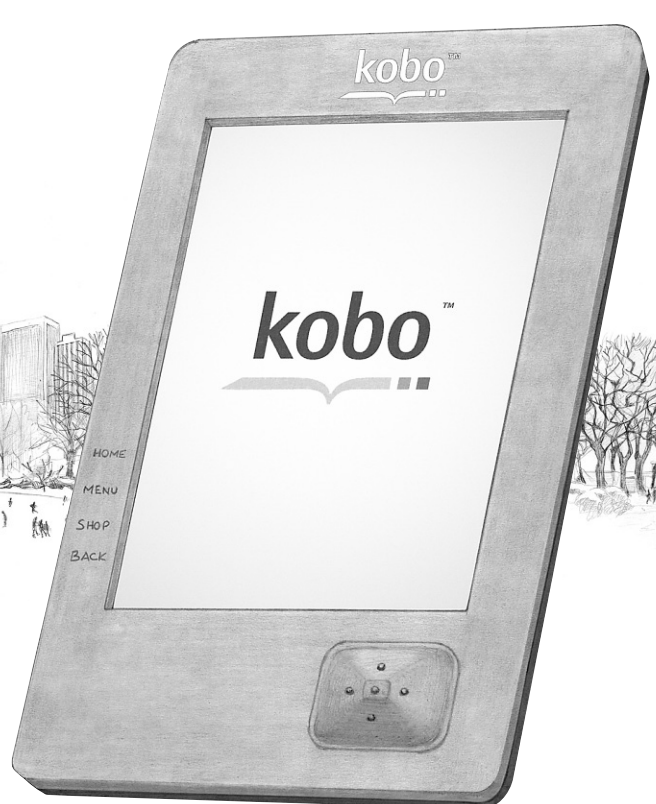
*Jusqu'à épuisement des stocks.

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est, Montréal 514 279-3709	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Galerias Rive-Nord 100, boul. Brien, Repentigny 450 657-2032
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750 chemin Ste-Foy, bur. 109, QC 418 656-1266	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368
Boutique Luc Mathieu 5455, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777	Boutique Luc Mathieu 227, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933
Commandes postales: 819 378-7777 Ligne sans frais: 1 877 511-3368	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Terrasses Des Lilas 1108, boul. St-Joseph, Drummondville 819 850-1705
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1600, boul. LeCorbusier (Centre Laval) 450 688-5455	Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport 418 667-0070
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau 819 770-3645	Ferti 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365. Ligne extérieure: 1 800 272-1365
Boutique Luc Mathieu 2622, rue King Ouest à l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke 819 823-3322	Lundi au vendredi: 9h à 17h Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades, St-Bruno 450 653-6009	

Un Kobo^{MC} eReader gratuit

Recevez un Kobo^{MC} eReader en cadeau et transportez le monde dans une de vos poches.

(À vous de choisir parmi les onze poches de nos shorts de voyage.)



Vous voyagez léger? Vous pouvez maintenant glisser un Kobo^{MC} sans fil eReader super léger dans votre bagage.

En achetant des vêtements Tilley pour plus de 295\$, vous recevrez en cadeau un Kobo^{MC} eReader.

Utilisez-le pour télécharger des guides de voyages, des conseils de lecture pour la plage, des dictionnaires bilingues, trilingues, tout ce que vous pouvez imaginer... Alors peu importe où vous êtes dans le monde, vous aurez le monde à portée de la main.

TILLEY

TOUJOURS PARTANT

Montréal – 1050, av. Laurier Ouest, deux rues à l'ouest de l'av. du Parc (514) 272-7791
Brossard – Quartier DIX30 près de l'hôtel Alt (450) 462-8098

TILLEY.COM

Et voici les petits caractères...
L'offre est valable jusqu'à épuisement des stocks. 2,500 Kobo sans fil eReader sont disponibles. Le client doit acheter 295 \$ ou plus de marchandise régulière (pas en solde) avant les taxes, les retouches, et/ou la livraison et la manutention, entre le 4 novembre et le 24 décembre 2011 afin de recevoir 1 eReader (prix de base : 109,99 \$ CA.). Limite de 1 eReader par achat. L'offre est disponible aux résidents du Canada et des États-Unis contigus dans les magasins familiaux Tilley ou dans le cas d'une commande par courrier ou par courriel. L'offre s'annule lorsqu'interdit par la loi. Certaines restrictions s'appliquent. L'offre ne peut être combinée avec n'importe quelle autre offre ou rabais. Venez en magasin ou à www.tilley.com pour les détails complets.
^{MC}Kobo, le logo Kobo et le logo Kobo eReader sont des marques déposées de Kobo Inc.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le mystère Gatti



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

À l'impossible, nul n'est tenu. Le coroner québécois chargé d'enquêter sur la disparition d'Arturo Gatti s'avoue incapable de tirer des conclusions définitives sur le décès du célèbre boxeur. Un rappel de l'importance de conserver les lieux intacts lors d'une mort suspecte.

Les faits que le coroner évoque en disent long sur la négligence de la police brésilienne.

« Il est possible de soulever des doutes sur les méthodes employées par les enquêteurs brésiliens lors de l'examen de l'endroit où est survenu le décès d'Arturo Gatti et le soussigné estime que cela ne lui permet pas de conclure de façon certaine sur les circonstances du décès », conclut le D^r Jean Brochu dans son rapport publié hier.

Le coroner écrit avec des gants, mais les faits qu'il évoque en disent long sur la négligence de la police brésilienne. À commencer par cet enquêteur qui, lui, ne portait pas de gants pour manipuler des pièces à conviction. Et que dire de cette courroie de sac à main que M. Gatti aurait utilisée pour se pendre? C'est du moins ce que conclut l'enquête locale. Le hic, c'est qu'elle dit aussi que la courroie a cassé en cinq secondes lors d'une expertise avec un poids de 35 kg!

Ladite courroie a par ailleurs été trouvée à environ

70 cm de son cou, trop loin pour avoir été simplement projetée par la chute du corps, pense le coroner Brochu. Quelqu'un l'a-t-il déplacée? Encore là, pas de réponse.

On sait par contre que pas mal de gens ont circulé sur les lieux avant l'arrivée de la police. Que les civils n'y aient pas pensé peut se comprendre – quoique au nombre de scènes médico-légales diffusées sur les écrans, on s'attendrait à ce que les gens aient le réflexe de ne toucher à rien. On s'étonne cependant que les enquêteurs aient été si peu rigoureux. Plusieurs photos, par exemple, ne correspondent pas aux notes du rapport. Est-ce le taux d'homicide élevé du Brésil (12 fois celui du Canada) qui banalise les morts suspectes, et n'incite pas à les traiter avec autant de précautions?

Le Bureau du coroner doit faire enquête lorsque le corps d'une personne ayant péri de façon violente est rapatrié au Québec. Mais comme on le voit, l'exercice fondé sur des documents étrangers peut s'avérer extrêmement frustrant. Déjà, les pathologistes montréalais qui ont fait la deuxième autopsie, 20 jours après le décès, on dû travailler sur un corps altéré, où il manquait une partie du cerveau et où le liquide d'embaumement empêchait d'établir le taux d'alcool.

Ils en ont cependant assez vu pour conclure à une asphyxie par compression du cou, ce à quoi souscrit le coroner Brochu. Et si celui-ci n'appuie pas la thèse brésilienne du suicide par pendaison, il admet ne pas avoir d'élément assez fort pour la rejeter non plus.

On ne saura donc jamais vraiment ce qui s'est passé dans la nuit du 10 au 11 juillet 2009 dans cet appartement d'Ipojuca, dans l'État de Pernambuco. Seule certitude, ce fut une fin très, très triste pour l'ex-champion de boxe de 37 ans.

La preuve nécessaire



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

Pour la D^{re} Harriet Hall, il s'agit du sommet de l'inefficacité: administrer une substance homéopathique par le canal d'un «acupoint» (les points du corps ciblés par l'acupuncture). «Ça revient à injecter un non-médicament à un endroit pris au hasard!», dit-elle avec amusement.

Après le décès de Steve Jobs, il est sage de scruter les médecines douces.

Américaine, médecin de famille à la retraite et surnommée «Docteur sceptique», elle a peu d'amis chez les praticiens des médecines alternatives...

Cette semaine, la D^{re} Hall se trouvait par contre en terrain sûr. Car elle participait, en compagnie d'autres scientifiques de haut niveau, au Symposium public de science Lorne Trottier*, consacré cette année à l'examen de ces médecines fort populaires: au Canada, quelque 5,6 milliards de dollars vont chaque année à l'une ou l'autre des dizaines de spécialités médicales parallèles.

■ ■ ■

Il s'agissait donc de la 7^e édition de cet événement qui loge sur le campus de l'Université McGill.

On ne peut pas surestimer la nécessité qu'il y a à sensibiliser la population à la démarche scientifique – ce à quoi cet événement, dont il existe

peu d'équivalents au Québec, s'applique. En tous domaines susceptibles d'influer sur les comportements humains, en effet, les pseudosciences ou la superstition pure et simple ont encore souvent le dessus sur la connaissance fondée sur la preuve. Sur ce thème, le symposium ne pouvait d'ailleurs pas tomber à un moment plus propice, après la mort récente de Steve Jobs, qui avait placé sa confiance dans la médecine alternative.

C'est en tous cas dans un amphithéâtre plein à craquer qu'a parlé, mardi, le professeur Edzard Ernst. Le médecin et chercheur britannique, un ancien praticien de l'homéopathie ayant «apostasié», est devenu une sorte de vedette internationale après s'être frotté au... prince Charles, un grand amateur de médecines parallèles!

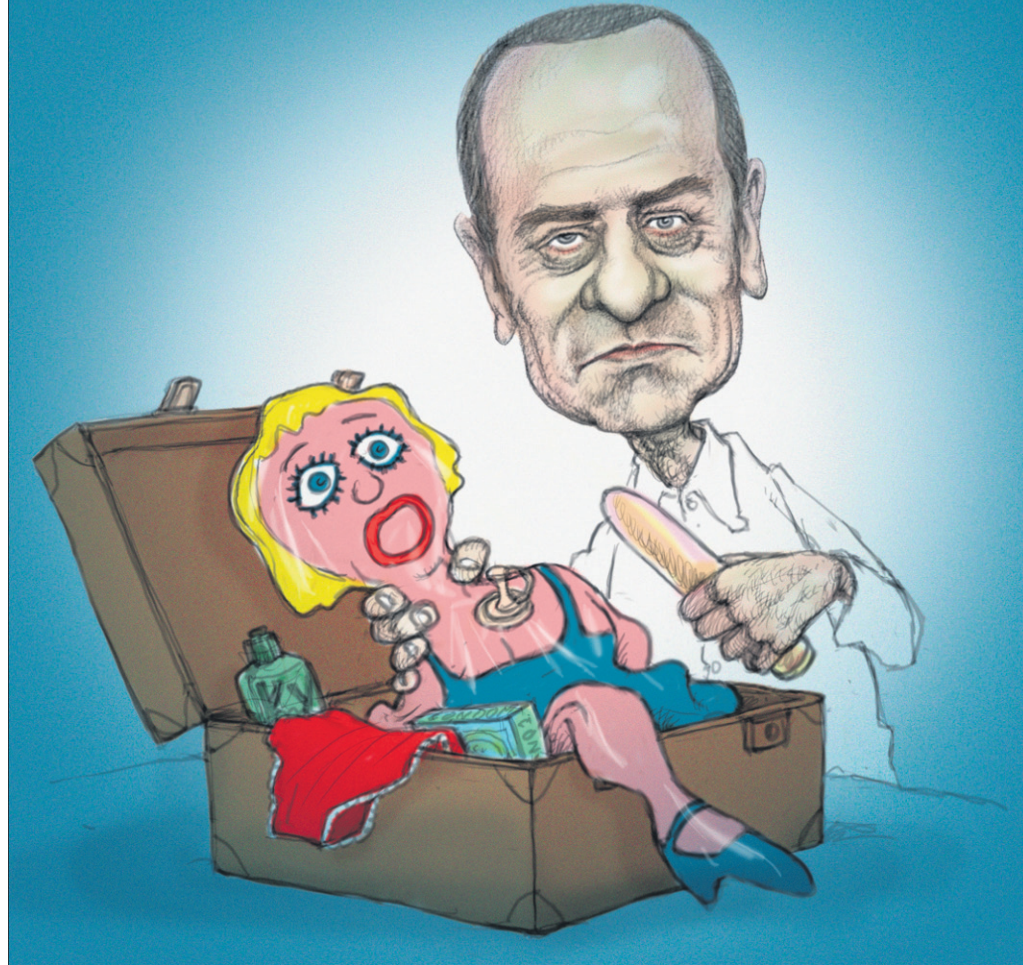
Comme ses collègues, le D^r Ernst se refuse à dire que toute pratique alternative est automatiquement inefficace. Ainsi, l'acupuncture semble fonctionner dans certains cas de douleurs au cou et de nausée postopératoire. Plusieurs herbes médicinales ont des effets avérés. Mais d'autres spécialités font crouler de rire les scientifiques!

Au total, les preuves sont bien rares... Edzard Ernst prévient les médecins, les vrais: il n'est pas éthique de prescrire la fréquentation de médecines parallèles, même si le patient le réclame et que l'effet placebo existe bel et bien. «Pour que l'effet placebo agisse, le médecin doit mentir. C'est un catch 22...», conclut-il.

Et il n'y a pas de remède ésotérique à ça.

***L'ingénieur et entrepreneur Lorne Trottier est un mecène important de l'Université McGill. Cette année, il a fait un don de 5,5 millions destiné à différents programmes scientifiques, dont le Symposium qui porte son nom.**

BERLUSCONI FAIT SA VALISE



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DÉBATS



BLOGUE « QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL? »

Une opposition constructive, mais stigmatisée...

par François Cardinal

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

QUESTION DU JOUR

L'embryon n'est pas une personne, a décidé une majorité d'électeurs du Mississippi. Quel est votre avis?

- L'embryon est une personne, 20 %
- L'embryon n'est pas une personne, 69 %
- Je ne sais pas, 11 %

Résultats à 18h, hier: 10 604 répondants

EXCLUSIF > UNE ALLIANCE DES PARTIS DE GAUCHE EST NÉCESSAIRE

OPINION

Cette fois, j'ai voté non

Inaccessible aux États-Unis, l'enseignement universitaire est offert à prix modique au Québec



GARANCE PHILIPPE
 L'auteure étudiante à l'UQAM.

J'en suis à ma quatrième année à l'UQAM. Le

programme dans lequel j'étudie est normalement achevé en trois ans. Toutefois, j'ai eu besoin de plusieurs semestres pour comprendre comment me comporter pour réussir; comment faire le pont entre une cégépienne et une étudiante, entre une ado et une adulte.

J'ai commencé mon parcours à l'UQAM en septembre 2008. Quelques semaines plus tard, une grève générale illimitée était majoritairement votée pour le semestre d'hiver suivant. À cette époque, j'avais voté en faveur de la grève. J'avais fièrement élevé ma main. J'avais solennellement suivi l'engouement des levées de cours. En 2008, je ne savais pas pour quoi j votais. J'étais inconscient des enjeux, et surtout, des répercussions. La solidarité des élèves m'impressionnait. Je me sentais concernée, et c'est ce qui importait. J'avais l'impression d'être admise dans une bande solide, dans un groupe qui se tient les coudes. J'étais dans *La société des poètes disparus*, à ma manière, debout sur un bureau à assumer des principes. J'ai marché d'un pas décidé sur le boulevard René-Lévesque, un sifflet à la bouche, pour me donner le sentiment de me faire entendre.

Les semestres qui ont suivi m'ont donné la chance de me prendre en main. J'ai évolué en tant que personne, mais en

particulier en tant qu'étudiante. J'ai laissé de côté le caractère insouciant de ma démarche scolaire pour apprécier et emmagasiner le précieux enseignement qu'on me livrait. J'ai finalement compris que mon job actuel, c'est d'étudier.

Lundi dernier, une assemblée générale avait lieu. Redondance d'événements, mais différence d'état d'âme. Je me suis sentie enfermée dans un mouvement massif plus grand que moi. Si près du but, du papier de bachelière, on me freine. On stoppe, ou plutôt, on ralentit mon éducation au profit de 160 billets bruns à déboursier sur cinq ans. Il est dit que les gens qui ne votent pas ne peuvent parler de politique, ne peuvent exprimer leurs opinions. Cette fois, j'allais

J'ai finalement compris que mon job actuel, c'est d'étudier.

être prête. J'arrivais informée. Au fil de mes recherches, j'ai réalisé qu'un piquetage était simplet, qu'une manifestation de quelques minimes kilomètres était dérisoire. J'ai compris que ce que nous, étudiants, appelons «le gouvernement», savait jouer. C'est une partie de poker où la mise de départ surpasse le poids d'une dizaine de milliers de militants.

Disons que le gouvernement nous demandait ultimement une augmentation d'une somme de 100 dollars. Le gouvernement sait pertinemment qu'il y aura contestation, qu'il y aura demande de négociation. Après

un nombre incertain de levées de cours et de groupes criards devant les gratte-ciel des dirigeants, le gouvernement nous laissera croire qu'il s'ajuste en réduisant la somme à 75 dollars. Les militants universitaires, porteurs de petits carrés en feutre rouge, se calmeront, se sentiront enfin écoutés. J'imagine «le gouvernement» rire dans sa barbe, puisque fondamentalement, c'est précisément ce montant qu'il visait. Il n'est pas dupe, ce gouvernement, car s'il nous avait demandé 75 dollars au départ, nous aurions fait la requête de baisser à 50.

En 2011, j'ai voté contre la grève. J'ai fièrement élevé ma main au nom du non, parce que partout ailleurs, c'est plus cher. Aux États-Unis, l'éducation est inaccessible. Pas ici. Plus près de nous, au Canada, nous sommes la province qui offre l'enseignement universitaire à prix modique. J'ai solennellement enfreint l'engouement des levées de cours, car à mon sens, si ces habillés du carré en feutre rouge se concentraient sur leurs études, sur leur avenir, ils pourraient un jour être politiciens, et ultimement faire une différence.

Je ne peux quand même pas m'empêcher de penser au revers de la médaille et de me dire qu'à 22 ans, siégeant dans ce qui est décrit comme l'élite de la société, dans les 18 % des Québécois qui acquièrent leur diplôme universitaire, je devrai bientôt commencer à mettre de l'argent de côté, en prévision de mes futurs enfants qui voudront peut-être aussi «bitcher» contre le gouvernement» lorsqu'ils seront à l'université.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

J'avoue avoir de plus en plus de difficulté à saisir la stratégie des indignés, si stratégie il y a. Qu'est-ce qu'un squat continu livre de plus comme message? Je ne le vois pas. Au contraire, il me semble témoigner de passivité, de résignation. D'autres types d'expression, multiples, me semblent nettement préférables. Dans notre monde médiatique, de l'instantané, de la nouvelle constamment changeante, le moyen des indignés devient vite dépassé.

— Michel Lebel

La soif de vengeance



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le taux de criminalité diminue. Donc, sévissions encore davantage contre le crime!

L'illogisme du gouvernement Harper défie l'entendement. Hélas, l'absurde projet de loi C-10, calqué sur les politiques répressives des États-Unis (qui détiennent le record mondial de l'emprisonnement), sera bientôt la loi du pays.

Il y a, dans cette obstination qui va à l'encontre de l'évidence statistique, de l'aveuglement idéologique, c'est sûr. Il s'y trouve aussi un petit calcul électoral assez minable, dont on a tort de croire qu'il ne vise que les «rednecks» de l'Ouest.

Le projet de loi C-10 aura des résultats catastrophiques non seulement sur les budgets provinciaux mais aussi sur le tissu social.

Disons-le tout net, la répression du crime – même quand il s'agit de petits méfaits comme la vente de pot ou d'ecstasy – est un thème populaire. Populaire partout au Canada, et, contrairement à une solide idée reçue, populaire au Québec également.

Le sondeur Jean-Marc Léger affirmait en octobre dernier, sur la foi d'une enquête réalisée par sa firme, que 79 % des Québécois souhaitaient que notre système de justice soit plus sévère; 77 % estimaient que les crimes ne sont pas assez sévèrement punis au Canada. Et 41 % des répondants souhaitaient que les jeunes contrevenants soient jugés comme des adultes...

Voilà qui montre que le Québec n'est pas aussi «distinct» du reste du Canada qu'on le prétend. La soif de vengeance est un sentiment hélas fort répandu.

Revenons à la baisse du taux de criminalité. Pourquoi donc a-t-on plus peur du «crime» qu'auparavant? Ce paradoxe prend tout entier sa source dans le vieillissement de la population.

La criminalité diminue parce que la catégorie sociale qui est à la source de la plupart des crimes violents – les jeunes hommes – a diminué au rythme du déclin de la natalité. Or, pour la même raison, soit parce que la population vieillit, les gens ont de plus en plus peur d'être victimes d'un acte criminel et sont de plus en plus hostiles aux déviances.

Plus on vieillit, plus on se sent vulnérable, plus on a peur de se faire arracher son sac ou de voir sa maison cambriolée, plus on s'irrite de voir des jeunes fumer un joint au coin de la rue. Ce n'est pas le cas de tout le monde (ce n'est certainement pas le mien), mais je crois que ma théorie se tient et que nombre de gens deviennent plus intolérants en vieillissant.

C'est en tout cas le seul facteur objectif qui puisse expliquer ce monstrueux illogisme qui pousse une société à souhaiter plus de répression à l'heure même où la répression est de moins en moins nécessaire, et alors que nos voisins du Sud, au Texas par exemple, sont en train de réaliser les immenses dégâts qu'a produits leur frénésie d'emprisonnements.

Le projet de loi C-10 aura des résultats catastrophiques non seulement sur les budgets des provinces, comme le disaient fort bien le ministre Jean Marc Fournier et le premier ministre ontarien Dalton McGuinty, mais aussi sur le tissu social.

Jusqu'ici, les juges utilisaient leur bon sens dans les cas de méfaits, et s'abstenaient de ruiner la vie de petits délinquants en leur collant un dossier judiciaire assorti d'une peine de prison. Ils seront dorénavant tenus d'imposer une sentence minimale à des jeunes coupables de «crimes» non violents reliés à la drogue.

On n'envoie pas impunément un individu derrière les barreaux. Toute peine d'emprisonnement génère une cohorte de maux sociaux – pertes d'emplois, abandon des études, divorce, dislocation familiale – sans compter que loin d'encourager la réhabilitation, elle risque de transformer un délinquant en criminel.

Il ne reste qu'à souhaiter qu'une partie de la majorité conservatrice, au sénat, se dissocie du gouvernement et bloque ce projet de loi aberrant.

ON NE LE CROIT PLUS

Avant d'être congédié par le Parlement italien, Silvio Berlusconi l'a été par les marchés financiers



FABIO LIBERTI
L'auteur est directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques, à Paris. Il s'intéresse notamment à l'Union européenne et à la politique italienne.

Mis en minorité par ses propres alliés, montré du doigt par ses collègues européens, Silvio Berlusconi semble cette fois-ci être arrivé vraiment en fin de course.

À la suite de l'effondrement de sa majorité mardi, M. Berlusconi a été reçu par le président de la République, Giorgio Napolitano, auquel il a annoncé sa volonté de démissionner après avoir fait approuver les mesures d'austérité promises le 26 octobre au Conseil européen. Quel est l'impact de cette démission sur la politique italienne? Quel impact sur la crise de la dette souveraine qui frappe l'Union européenne?

Selon les pouvoirs qui lui sont octroyés par la Constitution italienne, le président Napolitano doit s'assurer, une fois la démission du premier ministre officialisée, qu'aucune majorité possible pour former un autre gouvernement ne se dégage, et, dans ce cas seulement, convoquer des nouvelles élections législatives.

M. Berlusconi, qui a annoncé sa volonté de démissionner après le vote de mesures d'austérité, essaie en réalité de gagner du temps afin de jouer un rôle actif dans la détermination de la suite des événements. Gagner du temps, car

M. Berlusconi, qui a annoncé sa volonté de démissionner après le vote de mesures d'austérité, essaie de gagner du temps.

M. Berlusconi reste la première fortune du pays et cherche à mettre ses entreprises à l'abri de difficultés futures, ainsi que de se garantir un avenir sans ennuis judiciaires.

Influencer l'avenir, car la formation d'un gouvernement «technique» ou d'union nationale est la solution privilégiée par l'opposition de gauche et par les partis centristes, désormais majoritaires. Un tel gouvernement, qui pourrait être



PHOTO ALBERTO PIZZOLI, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Cette crise est avant tout une crise de confiance. Or, personne ne fait plus confiance à M. Berlusconi pour réaliser, en 6 mois, les réformes qu'il n'a pas réalisées en 10 ans.

guidé par Mario Monti (ancien membre de la Commission européenne) ou par Giuliano Amato (déjà deux fois premier ministre), serait chargé de réaliser les réformes les plus urgentes avant de laisser place à un gouvernement «politique» issu d'élections tenues en 2013. Cette solution permettrait à la droite italienne de se «réorganiser» sans son encombrant leader et à la gauche italienne de préparer un programme gouvernemental crédible.

En proposant sa démission, mais seulement après le vote des mesures d'austérité, M. Berlusconi tente de barrer la route à un gouvernement «technique», à se présenter aux Italiens comme un véritable homme d'État soucieux de l'urgence financière, de lancer la campagne électorale afin d'exploiter les faiblesses de la gauche, et surtout de garder le contrôle du courant de centre droit, le regard fixé sur l'avenir politique du pays.

Toutefois, ces manœuvres de M. Berlusconi semblent vouées à l'échec. Avant d'être congédié par sa majorité, il l'a été par les marchés financiers. L'explosion du différentiel des taux d'intérêt italiens vis-à-vis du taux de référence européen, celui des obligations allemandes, et les mouvements d'humour des Bourses européennes montrent

que le premier ministre italien est un obstacle à la solution de la crise de la dette en Europe.

Cette crise est avant tout une crise de confiance. Or, personne ne fait plus confiance à M. Berlusconi pour réaliser, en six mois, les réformes qu'il n'a pas réalisées en 10 ans. L'Italie, dont les fondamentaux économiques sont bien meilleurs que ceux de l'Espagne, par exemple, s'est retrouvée dans l'œil du cyclone en raison du peu de crédit dont jouit son premier ministre.

La fin de la carrière politique de M. Berlusconi ne résout pas la crise de la dette européenne. Celle-ci nécessite une action décisive de la Banque centrale européenne, un assouplissement quantitatif à l'eurozone qui, seul, pourrait calmer la panique des marchés, et surtout une réforme des traités permettant d'aller vers une union fédérale. Mais, sans M. Berlusconi, et surtout avec une solution rapide et claire de la crise italienne, les États européens peuvent gagner du temps et compter à nouveau sur l'Italie pour participer à la résolution de cette crise. Par contre, la tenue de nouvelles élections, en janvier 2012, paralyserait l'Italie trois mois durant. La formation rapide d'un gouvernement d'unité nationale semble donc l'option la plus raisonnable.

L'art de pervertir des droits

Dans les constitutions des pays démocratiques, il n'est pas question de «droits à», mais plutôt de «droits de»



DOMINIQUE DESMET
L'auteur réagit à la chronique de Pierre Foglia intitulée «D'espoir si on veut», publiée le 3 novembre. Il réside à Cowansville.

Même les auteurs les plus chevronnés pêchent quelquefois par excès, comme l'abus de langage par lequel on vide les mots de leur sens. Voilà ce qui s'est produit dans la récente chronique de Pierre Foglia portant sur le livre *De colère et d'espoir*, le dernier opus de Françoise David du parti Québec solidaire.

Il s'agit pour l'État de garantir une liberté d'action aux citoyens, en utilisant parcimonieusement son pouvoir d'intervention et de coercition, et non pas de fournir des biens et services que tout individu minimalement responsable devrait se procurer par lui-même.

Pour nous convaincre de lire ce qu'il qualifie un peu vite d'incontournable, le chroniqueur en appelle à notre fibre d'humaniste en nous rappelant tous les «droits à» qu'il convient d'opposer au capitalisme qui, laissé à lui-même, rendrait notre société invivable. Sont ainsi assimilés à des «droits fondamentaux» le droit à l'éducation, au logement, aux soins de santé. Il n'est pas le seul, remarquez.

Quantité d'intellectuels de la gauche n'ont cessé de promouvoir des «droits à» de toutes sortes: à la nourriture, à l'eau potable, au travail, aux loisirs, etc. Mais alors, pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Pourquoi pas un droit inaliénable à deux semaines dans le Sud, ou un droit universel à l'écran plasma 55 pouces?

Avant d'en arriver à un tel dérapage, ce qui pourrait arriver plus vite qu'on pense, voyons la signification exacte de la notion de droits fondamentaux telle qu'on la retrouve dans les constitutions des pays démocratiques. On ne parle pas ici de «droits à» mais plutôt de «droits de»: droit de poursuivre le bonheur, de s'exprimer librement, de s'associer pour défendre ses intérêts, d'entreprendre

notion de droits fondamentaux au point de lui accoler un sens contraire à sa véritable signification. Car ces fameux «droits à» supposent beaucoup plus de contraintes que de liberté. Il ne s'agit plus d'un État garantissant la liberté d'agir, mais plutôt d'un État monopolistique et pourvoyeur recourant à la confiscation. Selon la vulgate de la gauche, il n'y a que l'État-providence qui soit digne de fournir la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, le travail, et ainsi de suite. Le bonheur ne pourrait donc être offert au bon peuple que par une approche «collectiviste». En appeler à la responsabilité individuelle et à l'économie de marché? Quelle horreur!

On comprendrait une telle aversion pour le capitalisme si l'on n'avait jamais rien tenté d'autre. Pourtant, en 1917, des hurluberlus à l'Est ont imposé l'illusion du Grand Soir à tout un peuple. Victime de ses contradictions internes, ce système a fini par implorer en 1989. On comprendrait également cette haine du libre marché si les moins fortunés de notre société ne disposaient d'aucun secours. Mais les Québécois paient les impôts les plus élevés en Amérique du Nord afin de financer un généreux système de redistribution des richesses. Et il faudrait répondre favorablement aux appels à l'irresponsabilité de ces tenants du «droit à»? On me permettra de rappeler à ces rhéteurs cette célèbre citation du librepenseur français Benjamin Constant: «Que l'autorité se borne à être juste, nous nous chargerons d'être heureux.»

et commercer sans entraves. Il s'agit donc pour l'État de garantir une liberté d'action aux citoyens, en utilisant parcimonieusement son pouvoir d'intervention et de coercition, et non pas de fournir des biens et services que tout individu minimalement responsable devrait se procurer par lui-même.

Mais les gens de la gauche, ces incorrigibles «interveneux», pervertissent la

